

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le mouvement ouvrier belge devant la concentration capitaliste, par M. A. Wauters. — L'industrie horticole en Belgique par, M. C. Pynaert. — La situation économique de la Belgique. — Les émissions de valeurs mobilières en Belgique depuis la stabilisation monétaire. — Les changes d'agent de change à la Bourse de New-York. — Le rendement du plan Dawes. — Statistiques.

LE MOUVEMENT OUVRIER BELGE DEVANT LA CONCENTRATION CAPITALISTE

par Arthur Wauters,

Docteur en Sciences économiques.

Si la concentration capitaliste a préoccupé l'opinion publique en général, on devine qu'elle n'est pas passée inaperçue des organisations ouvrières. D'ailleurs, ces dernières n'ont pas manqué d'avertissements. Les économistes de l'école sociale catholique comme ceux de l'école socialiste avaient prédit le phénomène en termes souvent dramatiques. Mais dans les dix dernières années la concentration a précipité son rythme. Elle a pris des formes que ne soupçonnaient pas les plus audacieux parmi ceux qui en avaient prévu les développements.

La participation de la Belgique aux ententes internationales de l'acier brut, de la fonte, du rail, des tubes, des glaces, des verres à vitre, des coques, des superphosphates, des pneumatiques, de la colle, du cuivre, des ciments, du linoléum, du fil machine, de la soie artificielle, avait déjà provoqué l'inquiétude des organisations ouvrières. Mais parmi ces cartels, il en était déjà de fort anciens dont le mouvement ouvrier avait pris son parti. L'émotion grandit brusquement lors de la constitution du trust des allumettes, de celui de la margarine et lorsque le tabac, la chaussure, l'huile, le chocolat et le sucre, furent, à leur tour, l'objet de tentatives souvent victorieuses, de monopolarisation. Il s'agissait là de marchandises de première nécessité ou tout au moins de grande consommation quotidienne. Tant que la concentration n'affectait que des produits bruts ou semi-finis, elle était moins perceptible pour les masses peu familiarisées avec les complications du monde économique moderne. Dès que les objets ou les denrées de consommation courante furent atteints, la notion du phénomène fut brusquement

vulgarisée. La fusion de plusieurs groupes bancaires ainsi que les tendances au monopole dans le domaine de l'énergie électrique achevèrent d'alerter les organisations ouvrières.

* * *

Mais pourquoi la concentration capitaliste inquiète-t-elle le mouvement ouvrier ?

Les travailleurs organisés dans leurs associations politiques ou professionnelles ne sont pas à ce point ignorants des faits économiques qu'ils ne reconnaissent *les bienfaits de la concentration*. Quelles que soient leurs tendances, ils admettent que trusts, ententes et cartels sont des facteurs d'économie, qu'ils peuvent exercer une action salutaire dans le sens d'une réduction du prix de revient, qu'ils peuvent augmenter la production, que par leur étendue même, ils ne peuvent échapper au contrôle vigilant de l'opinion publique dans le cas où ils voudraient abuser de leur puissance, soit contre le consommateur, soit en violant les lois de protection ouvrière. Bien que l'idée ne soit pas encore très répandue, on reconnaît de plus en plus que la concentration peut jouer le rôle de régulateur des prix et contribuer à amortir les crises.

Le VII^{me} Congrès syndical chrétien (1925) vota la résolution suivante :

« Considère que la concentration des entreprises, l'intégration des industries, la constitution de syndicats industriels, l'organisation de comptoirs de vente ou d'exportation sont des mesures non seulement utiles, mais nécessaires dans les circonstances présen-

tes ; que loin de nuire à l'intérêt général et aux intérêts des ouvriers, elles peuvent leur être largement favorables à condition que le contrôle indispensable de l'autorité publique soit assuré, que les syndicats ouvriers soient développés et renforcés et que les pouvoirs suffisants soient accordés aux commissions paritaires et aux autres organes des professions organisées.

Les socialistes s'expriment en termes identiques. Le rapport de l'Office Coopératif (socialiste) pour le Congrès de 1928, reconnaît que la concentration substitue l'ordre et l'organisation au gaspillage et à l'anarchie de la production. La Centrale Nationale des Mineurs (socialiste) dont les délégués siègent à la Commission officielle chargée d'étudier le problème charbonnier, n'a cessé d'y encourager les fusions ou ententes des puits les plus pauvres avec les puits les plus riches.

Les socialistes insistent en outre sur deux particularités de la concentration. Selon eux, lorsque les trusts ont atteint un certain degré de puissance, ils ne peuvent se soustraire à certaines préoccupations d'intérêt général. Enfin, les ententes entre capitalistes du vieux continent peuvent constituer l'armature économique sur laquelle s'édifiera l'unité politique de l'Europe, précieux gage de paix internationale.

Mais les organisations ouvrières, après avoir ainsi reconnu *les vertus de la concentration*, en dénoncent *les dangers*.

Le rapporteur au VII^{me} Congrès de la Confédération des syndicats chrétiens, s'exprimait comme suit :

«...mais on ne peut oublier que la constitution de ces formidables unités économiques et de ces puissants cartels présente certains dangers pour l'indépendance du gouvernement national, pour la bourse des consommateurs et pour les intérêts des ouvriers. Cela est bien compréhensible ; mais si des considérations théoriques, on passe à l'étude des faits, on doit reconnaître que les inconvénients se sont révélés *moindres que les avantages*, et que moyennant certaines précautions à prendre par les pouvoirs publics et par les organisations ouvrières, les progrès de l'organisation industrielle et commerciale sont à souhaiter, tant dans l'intérêt public en général que des ouvriers en particulier. N'est-ce pas dans les grandes usines puissamment montées que l'on rencontre les salaires les plus élevés, les journées de travail les plus courtes, les locaux les plus hygiéniques, les secours les mieux organisés, les écoles pour apprentis, les ingénieurs sociaux, les surintendants d'usine, etc. Et pourtant ces usines fabriquent à meilleur compte que les petites entreprises concurrentes destinées à disparaître. Les grandes usines et les cartels préparent un régime industriel meilleur dont les ouvriers pourront bénéficier ».

Les socialistes sont infiniment moins optimistes, infiniment plus ombrageux en face de la concentration capitaliste. Eux aussi redoutent que trusts et cartels

rançonner le consommateur, qu'ils dressent un front unique patronal opposé aux revendications des travailleurs organisés dans des associations rivales (1).

Les socialistes craignent aussi que les ententes n'aboutissent à une limitation artificielle de la production, au malthusianisme économique, source de chômage.

Enfin, ils y voient une grave menace pour l'autorité étatique et l'indépendance des fonctionnaires. Certains de leurs théoriciens, formés à l'école de l'interprétation économique de l'histoire, vont même jusqu'à dire que la tendance au monopole dans le domaine économique se traduit par une tendance au monopole dans le domaine politique, d'où l'efflorescence des régimes de dictature.

* * *

A tort ou à raison, les ouvriers organisés se croient donc menacés par la concentration capitaliste :

Comme citoyens ;

Comme consommateurs ;

Comme producteurs.

Comment, par quels moyens, ont-ils tenté de conjurer ces menaces vraies ou supposées ? Il se fait, précisément, qu'ils sont groupés — quelle que soit leur tendance — dans des associations politiques (Ligue des travailleurs chrétiens, Parti ouvrier belge) ; dans des associations de consommateurs (coopératives) ; dans des associations professionnelles (Commission syndicale socialiste, Confédération des syndicats chrétiens). Mais si les travailleurs de toutes tendances ont adopté des méthodes organiques à peu près identiques, ils sont loin d'être d'accord sur les remèdes à appliquer aux maux qu'ils appréhendent.

Ainsi, les chrétiens sont adversaires de la *socialisation* des moyens de production et d'échange, alors que les socialistes en sont partisans. Dans quelle mesure ces derniers ont-ils fait triompher cette idée ? Une première observation s'impose. Les mesures hybrides, imposées par les malheurs des temps, qui furent prises pendant et surtout après la guerre par l'Etat ne doivent point être confondues avec la nationalisation ou la socialisation. Elles appartiennent à cette économie très particulière que les Allemands ont appelée la « *Zwangwirtschaft* ».

Immédiatement après la guerre, la poussée dans les masses socialistes en faveur de la socialisation est considérable. Elle est encouragée par l'état de bouleversement de l'Europe, les expériences faites dans ce sens en Europe centrale et orientale, l'accroissement vertigineux des effectifs. Le P. O. B. et la Commission syndicale voient leurs effectifs quintupler en un an.

(1) C'est ainsi que les syndicats socialistes attribuent la grève de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre de Herstal (août 1928) au désir des patrons coalisés de briser, par la création de mutualités d'usine, la puissance des syndicats ouvriers à bases multiples.

En 1919, le Congrès du P. O. B. examine la question des régies autonomes, dénonce les vices des régies bureaucratiques, préconise l'extension du domaine public par l'institution d'organismes complètement indépendants de l'autorité publique. Il se prononce contre l'inamovibilité des emplois dans les services publics. Les mines et les industries concédées lui paraissent se prêter à un examen des conditions dans lesquelles se produirait leur socialisation.

En 1920, le Gouvernement, où siègent des ministres socialistes, crée une commission chargée d'étudier la nationalisation des mines. Cette commission propose une solution transactionnelle préconisant d'exploiter en régie autonome certains charbonnages, alors que d'autres resteraient concédés à des sociétés privées avec participation de la régie autonome. A la même époque, la Commission syndicale consacre un congrès spécial à la socialisation. Les rapporteurs déclarent que la socialisation de certaines industries est entrée dans la phase des réalisations, leur degré de développement et de concentration permettant de leur appliquer cette réforme fondamentale. De son côté, le P. O. B. crée une commission de socialisation en 1921. Elle examine les possibilités de socialisation des mines, des chemins de fer, de l'électricité, de la construction, des banques.

Mais l'idée qu'il faut procéder par étapes apparaît rapidement. Un conseil économique est créé au sein de la Commission syndicale. Il est chargé de rechercher les meilleurs modes d'exploitation pour les industries à nationaliser. Tous ceux qui s'occupent de la question sont unanimes à combattre les préoccupations corporatives et à repousser tout système qui n'augmenterait pas la production.

Les conclusions de la Commission officielle d'étude de la nationalisation des mines ne furent jamais appliquées. Dès 1922, la Commission de socialisation du P. O. B. tombe en sommeil et désormais on ne trouvera plus trace de ses travaux. En 1923, le leader du P. O. B., dans son projet de révision du programme du P. O. B., déclare « qu'à l'heure actuelle, il s'agit plutôt de défendre les services publics contre des retours offensifs du capitalisme, que de socialiser les industries monopolisées ». Néanmoins, dans la plate-forme électorale pour 1925, le P. O. B. inscrit la mise à fruit progressive, « au profit de la collectivité, des gisements houillers concédés de la Campine et du Sud du Hainaut ». La volonté de socialiser certaines entreprises est réapparue dans le rapport préparatoire du Congrès syndical de 1928, mais on y insiste sur la nécessité de longues études préalables.

Cependant, bien que la puissance politique du P. O. B. s'accroisse tant au Gouvernement qu'à la Chambre et dans les Collèges communaux, les projets de socialisation ne font plus de progrès. La régie autonome des gisements houillers ne dépasse pas le stade des études préparatoires. Le charbonnage de Wandre

— un bien sous séquestre qui avait été géré en régie en donnant d'ailleurs des résultats satisfaisants — est abandonné à l'initiative privée par arrêté royal du 7 octobre 1927.

* * *

Par contre, *les entreprises d'économie mixte*, qui constituent un compromis entre le mode collectif et le mode privé d'exploitation, se multiplient, surtout dans le domaine colonial et dans celui de l'hygiène sociale, des œuvres de l'enfance et du logement à bon marché.

Mais une idée nouvelle, infiniment plus féconde, surgit des faits et non de la doctrine (1) apparaît dès l'époque des premiers tâtonnements au sujet de la socialisation. C'est celle du *contrôle ouvrier*. Les organisations ouvrières chrétiennes qui s'inspirent du solidarisme catholique dénonçant simultanément le libéralisme économique et le socialisme, s'opposant à un trop grand développement de la puissance de l'Etat, désireux d'éviter son intervention dans le domaine économique, se rallient à l'idée du contrôle ouvrier et à la participation des travailleurs à la gestion des entreprises. Elles élaborent un projet (1922) qui étend progressivement la compétence des commissions paritaires à la réglementation de la production, des prix, etc. (2).

A la même époque, un projet de loi sur les conseils ouvriers d'exploitation et de contrôle dans les entreprises industrielles, commerciales et agricoles est soumis aux délibérations du Congrès de la Commission syndicale. D'après ce projet le rôle du Conseil d'exploitation consiste à :

1° Veiller à l'observation des conditions de travail, des salaires et de la durée du travail déterminés par la convention collective de travail ou par tout autre organisme reconnu par les parties;

2° Surveiller l'application des lois de protection et d'assurance ouvrières et du règlement d'ordre intérieur de l'exploitation;

3° Régler l'ordre d'embauchage et de débauchage du personnel en accord avec la direction;

4° Prendre connaissance et éventuellement aider à la perfection de la technique et de l'outillage de l'exploitation;

(1) Beaucoup de bons esprits attribuent la crise de certaines théories sociales à cette circonstance que les faits précèdent fréquemment la doctrine.

(2) En 1924, il existait des commissions paritaires dans les industries suivantes (N = Commission nationale; R = Commission régionale): Sidérurgie (N), Mines (N), Construction mécanique (N), Gobelaterie (R), Textile des Flandres (R), Port d'Anvers (N), Gaz et Electricité (N), Glaceries (N), Bois et ameublement (N), Bâtiment (N), Transports (N), Brosserie (R), Teillage et rouissage (N), Saboterie (R), Pain (N), Industrie hôtelière (N), Bonneterie (R), Boucherie et Charcuterie.

5° Connaître :

- a) De la constitution et du mode de constitution du capital;
- b) Du coût des matières premières;
- c) Du prix de revient de la production;
- d) Des prix de vente;
- e) Des bordereaux d'inventaires;
- f) Des bilans publiés.

Mais l'idée du contrôle ouvrier bien qu'elle ait enregistré des succès plus substantiels que celle de la socialisation, passe par des phases identiques : elle séduit dès l'abord, elle provoque une grande émulation, puis avec le temps, tout en travaillant avec obstination à la faire triompher, les organisations ouvrières se recueillent, soumettent la méthode à une étude longue et minutieuse : semaine syndicale, congrès spéciaux. Ces études aboutissent à la conclusion qu'il faut un lent et patient travail d'organisation et d'éducation. L'absence d'hommes compétents paraît l'obstacle le plus grave à l'application radicale du contrôle ouvrier.

Néanmoins il est ébauché. Cependant, jusqu'à présent, à part dans les chemins de fer et l'industrie du diamant (1), il ne s'exerce que dans le domaine social et il n'influence pas encore la gestion technique et financière des entreprises.

* * *

En face de la concentration capitaliste, les ouvriers se sont efforcés de dresser la *concentration syndicale*. Chrétiens comme socialistes ont déployé une grande activité dans ce sens. A part les paveurs, les typos et les journalistes qui restent groupés par métier, tous les autres travailleurs organisés sont affiliés à des centrales syndicales à base industrielle. Mais cette concentration a aussi rencontré des obstacles autant d'ordre psychologique (esprit particulariste) que d'ordre technique (unification des cotisations, revendications disparates, etc.) Avant la guerre il y avait 35 centrales affiliées à la Commission syndicale. Ce nombre est réduit à 26 (quatre groupements ont gardé la forme fédérative : les typos, les employés, les bijoutiers, les artistes musiciens).

* * *

Nous venons de voir les armes que les associations ouvrières, politiques et professionnelles utilisent pour parer aux inconvénients qu'elles croient déceler dans la concentration capitaliste. Celle-ci, d'après elles, menacerait également le consommateur. Ici ce sont les *coopératives* qui entrent en jeu. Dans quelle mesure peuvent-elles combattre cette concentration ? En orientant l'esprit de solidarité vers le *boycott des produits capitalistes, l'approvisionnement exclusif aux coopératives de production, par leur propre concentration, la mobilisation de l'épargne ouvrière*.

(1) La présence de délégués ouvriers dans les organes de gestion tels que ceux de la Banque Nationale, ne peut être assimilée au contrôle ouvrier.

Il est difficile de mesurer avec exactitude la place que les coopératives de consommation tiennent dans le commerce belge (1). Au cours de l'exercice 1927-1928, soixante sociétés coopératives belges affiliées à l'Office Coopératif (le plus important) ont vendu pour 755,066,402 francs. Il faudrait y ajouter le chiffre des ventes de la Fédération des services publics (55 sociétés). Il s'est élevé à 264 millions en 1927. Il y a en outre des pharmacies populaires (100 officines) qui ont vendu pour 18 millions de francs.

En somme, en tenant compte des ventes des coopératives chrétiennes et libérales (2), on peut dire qu'en 1927 les coopératives belges de consommation groupaient 25 p. c. de la population du pays et avaient vendu pour un milliard 200.000 francs.

Il n'est pas douteux qu'à l'étranger les coopératives de production ont lutté avec succès contre certaines formes de la concentration capitaliste. Ce fut le cas en Suède contre le cartel des fabriques de margarine, contre celui de la meunerie, contre le trust des galoches en caoutchouc, le monopole des ampoules électriques. Les coopératives allemandes ont résisté à l'emprise du trust des allumettes. Les coopératives anglaises ont fait reculer les tentatives d'accaparement des marchés du savon.

Ces heureux résultats ont encouragé la coopération de production en Belgique à entrer dans la même voie. Depuis longtemps déjà les coopératives avaient abordé divers domaines de la production (boulangerie, saboterie, imprimerie, fabrique de chaises, construction de maisons, sources d'eau minérale, vannerie, fabriques de tabacs et cigares, d'émail, de moutarde, de pâte pour chaussures, de chicorée, de chapeaux de paille, d'allumettes, bonneterie, chocolaterie, confiture, meunerie, carrière, verrerie, fonderie, produits chimiques, établissements horticoles, etc. On sait également que la coopération de production a enregistré plus d'un échec, le principal obstacle étant celui des débouchés et souvent aussi l'absence de compétence. Ainsi en 30 ans, une centaine de coopératives de production furent créées (3); on en compte encore 25 à l'heure actuelle, parmi lesquelles une dizaine d'imprimeries. Cette réduction du nombre d'entreprises de ce genre ne doit pas être uniquement attribuée à des désaffiliations ou à de la concentration. Les insuccès y sont aussi pour quelque chose.

En 1924, une sérieuse tentative de concentration des coopératives de production fut faite. C'est alors que fut fondée la Société Générale de Production. Celle-ci a vendu pour 27.118.846 francs en 1927-1928 alors qu'une

(1) Beaucoup de petites coopératives ne publient pas de statistiques. Nous n'envisageons pas ici la situation dans l'agriculture et nous passons sous silence l'activité considérable du Boerenbond.

(2) En 1928, la coopérative chrétienne de «Welvaert» a vendu pour 57.900.000 francs.

(3) Il s'agit de celles affiliées à l'Office coopératif.

vingtaine d'autres coopératives de production affiliées à l'Office vendaient pour 20.951.701 francs (1). La menace de la concentration capitaliste serait écartée si les coopératives de consommation s'approvisionnaient exclusivement aux coopératives de production. Or en Belgique, 8 p. c. des marchandises vendues par les premières sont produites par les secondes. Cette proportion atteint 22 p. c. en Suisse, 23 p. c. en Norvège, 15 p. c. en Allemagne, 15 p. c. en Autriche, 18 p. c. en Russie.

Par contre, bien qu'ils se heurtent à l'esprit localiste, à des préjugés corporatifs, à la difficulté d'établir le contact avec la coopération agricole, les progrès de la concentration des coopératives de consommation sont plus significatifs. D'après les statistiques du Ministère du Travail, il s'était créé 1.025 sociétés avec 324.700 membres faisant annuellement 959.094.825 francs d'affaires de 1903 à 1912. De 1913 à 1922, ces chiffres étaient respectivement : 1.928 sociétés ; 517.122 membres ; chiffre d'affaires : 5.251.362.353 francs (2). Avant la guerre, il y avait 225 sociétés affiliées à l'Office coopératif. Les fusions ont ramené ce nombre à 50. Elles groupent 300.000 familles.

Dans quelle mesure le mouvement ouvrier a-t-il réussi à mobiliser l'épargne des classes auxquelles il s'intéresse ? Il n'est guère facile de répondre à cette question. Cependant l'appoint de cette épargne ne peut être négligé par ceux qui veulent lutter contre la concentration financière. On ne possède que peu de données à ce sujet. On n'ignore pas que la plupart des

(1) Nous n'envisageons pas ici la nouvelle formule d'économie mixte inaugurée par les coopérateurs socialistes gantois qui ont créé des sociétés anonymes où les coopératives jouent le rôle de l'Etat dans les institutions du même genre.

(2) Ces chiffres englobent tous les genres d'activité. Pour le chiffre d'affaires la comparaison est difficile à cause des fluctuations de la valeur de l'étalon monétaire.

coopératives de consommation ont constitué des Caisses d'épargne en marge de leur activité principale. Celles qui sont affiliées à l'Office coopératif accusaient 276.830.938 francs de dépôts en 1927-1928, alors qu'elles disposent pratiquement de 600 bureaux (les succursales de vente) pour récolter les fonds. La banque coopérative «Comptoir de Dépôts et de Prêts», avait 86 millions de dépôts en 1928. Mais d'autre part, fin 1928, la Caisse d'Epargne de l'Etat en avait pour 4 milliards 179 millions 9,000 francs. Et même des caisses d'épargne patronales, comme celle de l'usine d'Ougrée-Marihaye, avaient, en 1929, quatorze millions d'épargne ouvrière en dépôt. Sans compter l'épargne ouvrière qui s'est orientée vers la spéculation boursière au lendemain de la stabilisation monétaire.

* * *

En résumé, on peut dire que le phénomène de la concentration capitaliste embarrasse plutôt en ce moment le mouvement ouvrier belge. Celui-ci manque souvent d'information à ce sujet. Bien que depuis la guerre il ne se passe pas de jour ni de congrès où les inconvénients de cette concentration soient soulignés, le phénomène comme tel n'y a jamais été étudié. C'est en 1929, pour la première fois, qu'il figura à l'ordre du jour du Congrès de l'Office coopératif. Quant aux méthodes (1) suggérées pour conjurer ses désavantages, il est trop tôt pour les juger. Elles doivent encore subir l'épreuve d'une longue expérience et l'application efficace de la plupart d'entre elles est une question d'éducation des masses bien que celles-ci puissent se réjouir de la place grandissante qu'elles prennent dans la vie économique et sociale du pays.

(1) Il va de soi que les solutions envisagées ne sont pas élaborées dans l'unique but de contrecarrer la concentration; elles poursuivent en même temps d'autres objectifs.

L'INDUSTRIE HORTICOLE EN BELGIQUE

par M. Ch. PYNAERT.

Président de la Chambre syndicale
des horticulteurs belges.

L'horticulture, c'est-à-dire l'ensemble de la production de fleurs, de fruits, de légumes et de plantes ornementales, donne lieu à des transactions considérables.

Depuis plus d'un quart de siècle, s'affranchissant des liens de la routine, elle s'est modernisée et a fait des progrès marquants. Sa prospérité s'affirme tous les jours.

C'est ainsi que le titulaire actuel du portefeuille de l'Agriculture, M. Baels, a signalé qu'outre sa contribution à l'approvisionnement du pays, l'horticulture avait exporté en 1927 pour environ un demi-milliard de francs et qu'elle est aussi un facteur appréciable de l'amélioration de notre balance commerciale.

Par la réputation et l'importance de ses établissements horticoles, Gand revendique une large part dans cette activité et cette prospérité. On peut dire que Gand est actuellement le centre le plus important du monde pour la production des plantes ornementales cultivées sous verre.

Cette production s'est localisée dans les deux Flandres, mais c'est dans l'agglomération gantoise qu'on trouve le plus grand nombre d'établissements horticoles.

Vers 1890, on comptait aux environs de Gand, 273 établissements avec près de 2,000 serres. Depuis lors, ayant besoin d'air et d'espace, la culture des plantes et des fleurs s'est éloignée de l'agglomération urbaine et s'est étendue dans un rayon de dix à quinze kilomètres autour de la ville, et même dans toute la province.

En 1914, il existait dans la Flandre Orientale 1,019 établissements, soit 54 p. c. des établissements de tout le pays.

Les lois de la concurrence, le besoin de produire rapidement et à bon marché les marchandises courantes ont conduit à la spécialisation des cultures. Ces facteurs également ont amené la création de ces établissements considérables.

Malgré cela, les traditions des anciens établissements ont pu conserver à la production horticole gantoise le caractère d'universalité qui fait à la fois son honneur et sa force.

Les horticulteurs étrangers peuvent s'y approvisionner à tous moments dans les diverses spécialités auxquelles se livrent les cultivateurs.

Les cultures d'azalées, de palmiers, d'araucarias, de lauriers, de bégonias, sont parmi les premières du monde. La culture des orchidées est portée à un si haut degré de perfection que c'est dans notre pays qu'on trouve les variétés les plus rares et les plus nouvelles. La culture de la fleur à couper s'est développée

d'une manière intensive. Cette branche de l'activité horticole est en pleine voie de prospérité. Il n'y a aucun doute, elle ne fera que s'accroître grâce au moyen rapide de transport que fournit l'avion.

L'horticulture en s'industrialisant a pris, depuis 1880 jusqu'à la déclaration de la guerre, un développement étonnant que révèlent les chiffres suivants :

En 1883, le montant des exportations de plantes vivantes s'élève à fr.	2.173.300
En 1890, à	2.985.721
En 1900, à	6.275.094
En 1910, à	12.286.588
En 1913, à	14.266.528

On connaît les effets désastreux de la tourmente mondiale sur l'industrie horticole belge et ceux non moins déplorables du protectionnisme qui sévit chez certains de ses meilleurs clients d'autrefois.

La guerre créa une situation inextricable pour l'industrie horticole gantoise. En effet, l'horticulteur ne peut pas, comme un autre industriel ou un autre commerçant, recourir au chômage; l'horticulteur est obligé de continuer de donner ou faire donner à ses plantes les mêmes soins qu'en temps de paix. Des quantités énormes de plantes périrent faute de combustible.

Certains horticulteurs risquèrent l'exportation vers l'Amérique; les plantes, dans beaucoup de cas, arrivèrent gelées ou mortes de sécheresse par suite d'un voyage de deux à trois mois. Quelques privilégiés purent exporter en Scandinavie. Mais comme résultat final les serres étaient à peu près vides de plantes, sans contrevalet, les frais d'exploitation n'étant pas couverts par les prix de vente.

D'après un tableau publié, pendant la période de guerre, par l'autorité allemande, le montant des exportations pour le premier semestre de 1914 se chiffrait par 5.316.854 francs, et en 1915 par 3.311.648 francs. En 1916, 1917 et 1918, l'occupant réquisitionna de force un grand nombre de nos ouvriers horticulteurs pour les envoyer travailler près du front à des ouvrages militaires.

A l'armistice, la situation était désastreuse. Environ un tiers des horticulteurs cessèrent leurs exploitations et démolirent leurs serres.

En 1919, l'avenir s'annonçait très sombre. L'Amérique avait fermé ses portes par mesure de prophylaxie.

La Russie, ce pays si vaste qui s'offrait à nous comme un débouché à possibilités illimitées, était irrémédiablement perdu.

L'Allemagne, notre principale cliente, interdisait l'entrée des plantes parce qu'elle les considérait comme articles de luxe.

Cette situation pénible perdura jusqu'en 1923, époque à laquelle l'Allemagne ouvrit ses frontières. Depuis lors, l'industrie horticole de l'agglomération gantoise se releva et progressa rapidement. Les chiffres suivants démontrent le développement progressif des transactions avec l'étranger :

En 1919, on exporta pour une valeur de fr.	8.524.071
En 1920	15.365.552
En 1925	44.596.842
En 1926	61.122.562
En 1927	86.523.000
En 1928	105.862.745

Cette amélioration est due, d'une manière générale, à une intensification de la demande de produits horticoles des pays étrangers et notamment en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en France, en Scandinavie, en Suisse, en Espagne, en Italie, en Autriche, en Pologne, en Tchéco-Slovaquie, en Argentine, au Canada, etc. etc.

L'année 1929 s'est ouverte sous des auspices très encourageants. Cependant cette renaissance de l'industrie horticole au lendemain des troubles monétaires d'une gravité exceptionnelle ne doit pas faire perdre de vue les grands problèmes de demain :

La perte du débouché américain a été compensée par des achats plus considérables des pays à change apprécié. Mais l'adaptation à la situation nouvelle une fois terminée, serons-nous en mesure de produire et de vendre à des conditions qui nous permettent de maintenir notre position sur les marchés étrangers ?

Il est certain que l'indice de nos prix de détail, sur

lequel se base le salaire des ouvriers, poursuit une ascension continue diminuant graduellement nos possibilités de concurrence et rendant plus âpre la lutte pour le placement des produits sur le marché international.

Nous croyons avoir fait ressortir l'importance de l'industrie horticole dans la région gantoise, par ce court exposé de sa situation économique et commerciale. Il y a lieu de remarquer aussi que c'est une des particularités de cette industrie de continuer à se développer régulièrement et rapidement malgré les entraves qui tendent à restreindre son essor. **Celles-ci semblent provenir de la crainte que les pays de destination ne soient contaminés par des plantes susceptibles de transporter des parasites.** Malgré les garanties offertes par des services d'inspection sanitaire, ces entraves n'en subsistent pas moins. La Commission économique de la Société des Nations a formellement désapprouvé ce protectionnisme camouflé.

La variété, la complexité et l'élévation des tarifs douaniers constituent aussi de sérieux obstacles à l'expansion de notre horticulture d'exportation. Peut-être à la longue verrons-nous des atténuations à l'application de ces mesures qui sont nettement prohibitives. Il est de la plus haute importance que les pays exportateurs s'entendent sur la réglementation et la législation de l'importation et de l'exportation des plantes. Il faut que les plantes vivantes puissent circuler le plus rapidement et le plus librement possible à travers le monde. L'avenir de l'industrie horticole est à ce prix.

LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

APERÇU D'ENSEMBLE.

Nous avons groupé en une seule chronique les informations relatives à la vie économique de la Belgique en juin et juillet, de façon à présenter au lecteur un aperçu plus synthétique des questions exposées. L'expérience montrera si cette nouvelle méthode doit être suivie à l'avenir.

La situation économique générale demeure incontestablement bonne ; cependant l'observateur impartial doit formuler certaines réserves quant au mouvement des affaires des mois à venir. Les plaintes des producteurs, usuelles au moindre ralentissement des commandes, doivent être accueillies avec les réserves d'usage ; cependant, leur fréquence et certains événements importants indiquent que la vie économique subit des perturbations.

Le lecteur remarquera que pour chaque industrie nous avons signalé des relèvements de salaires. Certes, les grèves et les conflits ouvriers sont rares, le chômage est considéré comme inexistant et la facilité avec laquelle les entrepreneurs accordent les augmentations demandées est un indice de prospérité.

Mais à y bien regarder, tout en se réjouissant de

voir la population ouvrière recevoir satisfaction pour ses demandes, on est forcé de considérer qu'un des facteurs déterminants de son succès réside dans la rarefaction de la main-d'œuvre et, pour divers métiers, dans la crise des ouvriers qualifiés.

On a également l'impression que notre exportation devient plus pénible, que la marge bénéficiaire se réduit ; dès lors, les augmentations récentes des salaires semblent attachées davantage à une conjoncture favorable qu'incorporées au statut économique du pays.

Des économistes particulièrement attentifs ont déjà fait entendre certains avertissements.

Ainsi, dans une de ses chroniques, du *Vingtième Siècle*, notre collaborateur, M. le professeur Baudhuin, a constaté que la consommation intérieure d'outillage, matériaux de construction, etc., avait fortement augmenté, au point de réagir sur notre balance commerciale. Sans accorder à cette dernière plus d'importance qu'il convient, surtout dans un pays tel que la Belgique, M. Baudhuin fait remarquer qu'il s'agit certainement d'immobilisations des immenses capitaux investis depuis quelques années dans l'industrie belge. Il en résulte que la capacité de production de notre

industrie s'est fortement accru : le problème qui reste à résoudre est celui des débouchés pour la masse de nouveaux produits qui seront bientôt mis sur le marché. Cette opinion assez pessimiste est partagée par *The Statist* de Londres.

Elle comporte une très forte part de vérité et il est indéniable que le rythme accéléré des investissements dans l'industrie porte en lui des germes de crise. Toutefois, si l'on songe aux âpres critiques qui ont été portées sur notre organisation industrielle d'avant-guerre, sur notre outillage démodé, on sentira quelque réconfort dans la certitude que notre industrie est complètement modernisée. L'exemple de la Grande-Bretagne, affaiblie par un outillage désuet et l'individualisme de ses producteurs, est là pour nous montrer les dangers de l'absence d'auto-critique. Il semble bien que la Grande-Bretagne a perdu une grande partie de l'avance qu'elle avait prise depuis la révolution industrielle, sa supériorité de productrice est bien réduite et se maintient en partie grâce à sa suprématie coloniale.

Le *Bulletin de la Mutuelle Solvay*, dont les idées sont toujours intéressantes à suivre, se montre aussi assez réservé quant à la situation de notre production ; il prend texte du relèvement du taux officiel de l'escompte pour remarquer qu'il est probable que le portefeuille commercial de la banque centrale s'est gonflé brusquement parce que se sont constitués des stocks dus à la difficulté de trouver de nouveaux marchés. Il est bien certain que le tableau des stocks publié ci-après, marque un accroissement de ces derniers et que d'autre part, rien dans la situation du *belga* sur les marchés internationaux de l'argent ne justifiait le relèvement du taux de l'escompte. Nous nous expliquons plus loin sur cette question et, notamment, sur l'accroissement constant du stock d'or de la banque centrale.

On objectera la réduction constante des stocks de charbon. Les directeurs des houillères, après avoir traversé des années de crise, peuvent s'en féliciter. Mais ne semble-t-il pas que les stocks sont actuellement fort bas ; les plaintes de l'industrie au sujet de la hausse des prix du combustible sont générales. Enfin, l'épuisement même des stocks de houille ne marque-t-il pas la très grande activité des autres branches de la production et qui ne sait que toute période de prospérité porte en soi des germes de dépression ?

Celle-ci est certaine pour l'industrie textile, pour celle du cuir. La métallurgie lourde se plaint des prix de vente qui ne sont plus aussi rémunérateurs, les cimenteries font entendre les mêmes plaintes et d'autres industries sont dans le même cas.

La Bourse, malgré les difficultés de la conférence de La Haye, le relèvement du taux de l'escompte à New-York et Bruxelles, l'accentuation du déficit de la balance commerciale, les prétentions exagérément protectionnistes des industriels des Etats-Unis, a fait preuve d'une certaine fermeté, ce qui peut sembler paradoxal.

Il est réconfortant de signaler què, dans les centres de province, les capitalistes modestes recherchent à nouveau les placements à revenu fixe. Notre grande firme zincifère, la Vieille-Montagne, a émis un emprunt obligataire de 100 millions de francs à 6 pour cent. On n'avait plus entendu parler d'une opération privée aussi importante depuis longtemps. Les prévisions des dirigeants de la Vieille-Montagne ont été justifiées : son emprunt a eu grand succès et donne lieu à répartition.

La ville de Gand a également émis un emprunt de consolidation de 100 millions, 45.500.000 francs servant à rembourser un emprunt de 1924 ; 39.500.000 francs serviront à l'amélioration du port et 15.000.000 de francs subsidieront la construction d'habitations ouvrières.

On pourra objecter aux lignes qui précèdent qu'elles insistent surtout sur les côtés défavorables de la situation. Mais il n'est pas inutile de dire que l'observation des faits mène à l'impression que la prospérité actuelle marque quelques faiblesses, que la prudence doit régner, d'autant plus que l'agriculture est loin de se trouver en posture aussi brillante qu'il y a douze ou quinze mois et que son pouvoir d'achat va s'en trouver restreint.

Enfin, le renchérissement général des taux de l'argent ne confirme-t-il pas la nécessité de ne pas considérer comme définitive la prospérité actuelle. Patrons et ouvriers peuvent méditer les enseignements que comporte le relèvement du taux de l'escompte.

LA CONCENTRATION.

Le *Moniteur belge* et la presse financière apportent de nombreux éléments à notre documentation sur la concentration. Nous les avons groupés selon la nature des industries intéressées.

Industrie chimique, métaux non ferreux, industrie allumettière.

Le *Moniteur* publie les renseignements suivants (1) :
a) Absorption de « La Suédoise », de la « Société Auxiliaire pour l'Industrie Allumettière » (Sapia) et de la « Belga Match » par les « Fabriques Belges d'Allumettes » (Belgian Match Factories Ltd, Bruxelles), dont le capital a été porté de 20 à 150 millions de francs. Il est à noter que l'« Union Allumettière » détenait pratiquement la totalité du capital des « Fabriques Belges ». C'est elle et une filiale hollandaise du trust « Administratie Maatschappij voor Algemeene Nijverheid Waarde » qui ont souscrit l'augmentation de capital ;

b) Fusion des sociétés :

Société Générale Allumettière et Forestière (Sogalfor) ;

(1) Ces informations complètent et mettent au point les indications publiées dans la « Chronique » du 25 juin.

Union Allumetière, Bruxelles;

L'Allumette Lux, Lessines;

Modern Match, Denderleeuw;

La Coloniale Allumetière, Ninove,

en vue de la constitution d'une nouvelle société anonyme « L'Union Allumetière » au capital de 120 millions de francs. Cette concentration juridique a donné lieu à un regroupement de la fabrication. Il ne reste plus en dehors du groupe : Svenska-Union Allumetière-Fabriques Belges d'Allumettes, qu'une fabrique belge et trois usines appartenant au groupe Edwards. Le cartel national groupe d'ailleurs la totalité des entreprises et la Sapia achetait les matières premières pour certaines usines dites indépendantes.

Les usines suivantes : « Vieille-Montagne », « Overpelt-Lommel », « G. Dumont Frères », « Maison Edmond Lamal » et « Nouvelle-Montagne » ont créé une société coopérative « Comptoir Belge du Plomb ouvré ».

L'« Union Chimique » va absorber les « Produits Chimiques de Schoonaerde » et les « Produits Réfractaires de Saint-Ghislain ».

Enfin, l'*Echo de la Bourse* du 8 août annonce que la société anonyme « Cuivres, Métaux et Produits Chimiques d'Hemixem » va être absorbée par l'« Union Chimique Belge ».

La Société des Produits Chimiques de Tessenderloo va créer une fabrique nouvelle de sulfate de potasse à Quadmechelen. La société nouvelle aura un capital de 30 millions au moins, dont 50 p. c. seront souscrits par la Société de Tessenderloo et 50 p. c. par la Société des Mines Domaniales de Potasse d'Alsace et la Société des Mines de Kali-Sainte-Thérèse, qui contrôlent la production des potasses en Alsace.

Mécanique, navigation et métallurgie.

La « Fabrique Nationale d'Armes de Guerre » a absorbé la « Cartoucherie Belge » et la « Société anonyme des Etablissements Bachmann ».

La Compagnie Belge Maritime du Congo a absorbé la Compagnie Africaine de Navigation, ce qui mettra sous une direction unique la navigation sur les côtes orientale et occidentale de l'Afrique, au sujet de laquelle il existait déjà une entente étroite entre les deux compagnies.

Les Ateliers de Réparations maritimes Beliard Crighton and Co absorbent l'Antwerp Dry Dock Works.

Enfin, selon le *Moniteur des Intérêts Matériels*, un cartel vient d'être constitué entre des entreprises métallurgiques belges, françaises et luxembourgeoises. En voici les adhérents : Halanzy, Ougrée-Marihaye, Pont-à-Mousson, Arbed, Hadir, Saulnes, Nord et Lorraine, Lorraine Minière et Métallurgique, Aubrives-Villerupt, Aciéries de France, Micheville, Hauts Fourneaux de Rouen, Aciéries de Steinfort, Musson.

Soulignons encore l'importance du cartel européen de l'acier qui vient d'augmenter de 1.000.000 de tonnes le tonnage trimestriel autorisé.

Industries textiles.

Nous avons déjà signalé des projets de fusion dans l'industrie du coton et nous avons marqué que ces projets avaient demandé de longues négociations.

Actuellement, les Usines Cotonnières Gand, Zele, Tubize et la Société de Stalle fusionnent pour former la Société anonyme « Les Usines Cotonnières de Belgique ». La concentration des usines s'occupant d'indianeries serait complète si deux autres usines venaient se fondre dans le groupe nouveau.

Sucreries et brasseries.

La concentration se poursuit dans l'industrie belge du sucre. Au cours du mois de juillet, le *Moniteur belge* a publié la fusion de la Sucrierie Franz Wittouck, de Selzaete, de la Sucrierie et Raffinerie de Moerbeke-Waes et de la Sucrierie de l'Espérance, à Snaeskerke, pour former la société anonyme « Sucrieries des Flandres ».

Quatre sucrieries de l'ouest du Hainaut : Mévergnies, Enghien, Chercq et Quiévrain ne reprendront plus la fabrication.

Mentionnons, pour mémoire, la Conférence de Bruxelles, qui s'est réunie en juillet aux fins de discuter un accord international sur la réglementation mondiale de la production du sucre. Les informations publiées sont insuffisantes pour tirer une conclusion précise.

L'accord actuel, établi à Paris en 1928, concède à Cuba 4 millions de tonnes et à l'Europe 1,5 million. Les producteurs européens désirent obtenir une concession supplémentaire de 250.000 tonnes. Les producteurs hollandais de Java restent en dehors de l'accord, leur marché étant en Asie et dans les Balkans.

Dans l'industrie de la bière, la concentration se poursuit également et le nombre des brasseries est tombé de 3.500 en 1914 à 1.577 en avril dernier.

La Brasserie, Distillerie et Vinaigrerie Versele-Deuyter absorbe la Brasserie Mouscronnoise. Les Brasseries Van der Stricht et Gevaert, de Gand, ont fusionné pour constituer la « Brasserie Excelsior », au capital de 6.800.000 francs.

D'autre part, la concentration se marque dans les entreprises brassicoles à l'étranger. C'est ainsi que la Société internationale de Brasserie sera créée au capital de 100 millions. Elle aurait une importante participation dans la Brasserie de Léopoldville et dans la « Naamlooze Vennootschap Koloniale Brouwerijen Cobra » installée depuis mars 1929 aux Indes Néerlandaises.

Le Conseil comprendra des administrateurs des entreprises suivantes : Brasseries Artois de Louvain; Brasserie Labor-Hainaut; Brasserie de Léopoldville; Brasserie Wielemans-Ceuppens; Crédit Général du Congo et European and General Finance Corporation Ltd., de Londres.

Comme l'industrie textile, l'industrie verrière passe par une évolution qui exige des capitaux plus importants et amène les banques à s'y intéresser.

De même que l'introduction du machinisme, à l'aube de la révolution industrielle, a favorisé la concentration des industries textiles, de même que l'industrie de la soie artificielle a donné directement naissance à la grande industrie concentrée, de même l'introduction de procédés mécaniques dans l'industrie du verre a favorisé la concentration de cette dernière.

Les Verreries Fourcault sont groupées en un cartel devenu puissant après une période d'action énergique. La Verrerie Libbey-Owens est bien le type de la grande entreprise concentrée, sous le contrôle de banques et ayant de puissantes relations internationales.

Les verreries à main, bien que jouissant en ce moment d'un retour de faveur auprès de la clientèle, perdent toute importance.

On voit se créer dans l'industrie du verre des *holdings* auxquelles les banques s'intéressent.

Dans le courant du mois de mai a été créée la Mutuelle de l'Industrie du Verre, en vue de rationaliser l'industrie par l'extension du procédé Fourcault. Le capital est de 110 millions, divisé en 100.000 actions nominatives de 100 francs et 100.000 actions de 1.000 francs, suivant une coutume qui tend à se répandre. Voici quels sont les principaux actionnaires et leur part d'actions nominatives, qui indique le rôle qu'ils vont jouer dans l'industrie du verre: Banque de Bruxelles (12.500), sa filiale « Compagnie Belge pour l'Industrie » (10.000), Banque de Charleroi, banque affiliée (5.000), Crédit Anversois (12.500), Société de Participations Verrières (10.000), Société Financière des Verreries Mécaniques (11.000), MM. Roffler, Reyers, Gobbe et leur groupe (chacun 10.000).

D'autre part, des pourparlers se poursuivent au sujet d'une entente plus complète des verreries, à laquelle participerait aussi le groupe des verreries de Mariemont et des Hamendes (Jumet). L'entente se ferait sur le principe qui a amené la création de l'Union Chimique, avec, probablement, un accord entre les banques intéressées.

La Compagnie Libbey-Owens et le Comptoir Fourcault ont pris le contrôle de la Société Hollandaise de Verrerie Maas et Sluys. La Compagnie Libbey-Owens édifie, en outre, une nouvelle verrerie à Houdeng-Goeignies et elle achève à Soignies la construction d'une gobeletterie mécanique qui amènera probablement dans la gobeletterie la même évolution que dans l'industrie du verre.

Les Verreries de la Marine se transforment en verreries mécaniques et les Verreries de Gilly s'intéressent à la fabrication d'un nouveau verre pour automobiles.

Dans le domaine de la glacerie, le *Moniteur des Intérêts Matériels* signale que les « Glaceries Saint-Roch » viennent d'acheter un très important paquet d'actions des Glaceries Sainte-Marie d'Oignies, à Aiseau.

Nous extrayons ce qui suit du *Moniteur belge*:

Fusion de la Banque Privée de Bruxelles, de la Banque Foncière, de la Société Belge d'Entreprises Cinématographiques et de la Commerciale Bruxelles-Nord, en vue de la constitution d'une nouvelle société « Financière des Grands Immeubles » F. G. I., au capital de 60 millions.

Fusion des sociétés anonymes: « Ter Rivieren Extension » (Anvers) et « Société de Constructions et d'Entreprises Immobilières de Berchem » et constitution de l'« Union Générale Immobilière », au capital de 22,250,000 francs.

Absorption du « Comptoir du Treurenberg » par la « Banque Générale Belgo-Suisse ».

Enfin, la presse financière annonce que le Crédit Financier de Belgique et l'Union Bank vont fusionner par absorption de la seconde. Le capital du Crédit sera porté de 20 à 36 millions.

Carrières.

Le *Moniteur belge* publie un projet de fusion des « Carrières et Fours à Chaux et à Ciment du Coucou » à Antoing, et des « Cimenteries et Briqueteries Réunies » en vue de la constitution d'une nouvelle société au capital de 320 millions.

MARCHÉ DE L'ARGENT, COMMERCE DE BANQUE ET SPÉCULATION.

Il convient de mentionner, tout d'abord, le relèvement du taux de l'escompte par la Banque Nationale de Belgique qui, le 1^{er} août, a été porté de 4 à 5 p. c. Le taux de 4 p. c. était pratiqué depuis juillet 1928.

Il est certain que la Banque n'a pas dû agir de la sorte pour renforcer la position internationale du *belga*: celui-ci fait fréquemment prime sur les autres devises et l'encaisse de métal jaune ne cesse de se développer alors que la partie des devises-or comprise dans la couverture des engagements à vue se maintient à un niveau constant et tend même à augmenter.

Depuis le début de l'année, l'encaisse métallique a passé de

4,517 millions (27-12-1928)

à 5,061 millions (25-7-1929)

soit un accroissement de 544 millions.

Ce sont donc des raisons intérieures qui ont décidé la Banque à agir et, notamment, le gonflement rapide du portefeuille commercial, qui depuis le début de l'année a augmenté de 1,500 millions environ.

De plus il a souvent été perdu de vue que depuis des mois le taux du « call-money » se relève graduellement et qu'il ne semble pas que les avances sur titres, consenties en une période d'effervescence boursière, aient été liquidées.

* * *

Un deuxième événement nous paraît digne d'attention. Jusqu'à présent, le Crédit Anversois semblait demeurer à l'écart de la politique industrielle des grandes banques belges. Son important réseau d'agences, la prépondérance accordée aux opérations

commerciales, lui réservaient une place à part dans l'organisation bancaire. Les circonstances l'ont amené à suivre une tendance universelle, qui se manifeste aussi chez les banques anglaises, bien que ces dernières s'en défendent. Au cours de l'assemblée du 24 juin 1929, convoquant ses actionnaires pour voter une augmentation de capital, le Conseil du Crédit Anversois a fait la déclaration suivante qui marquera dans ses annales :

« La réadaptation de notre monnaie aux besoins du commerce et de l'industrie oblige les entreprises à augmenter leurs fonds de roulement et de procéder à cet effet à des augmentations de capital.

» D'autre part, notre colonie est depuis la fin de la guerre entrée dans une voie d'expansion considérable : un rapport de la Banque Nationale estime à cinq milliards le capital boursier des affaires qui s'y sont créées et développées depuis 1918.

» Ces appels n'ont pas provoqué de difficultés réelles pour le public capitaliste, mais ont pu à un certain moment néanmoins, obliger les sociétés industrielles à faire un appel important au concours de leurs banquiers, et à contracter des dettes en banque qui n'ont pu être apurées que lorsque les augmentations de capital des sociétés belges ou coloniales ont pu matériellement se concrétiser.

» Grâce à ce concours de trésorerie que les banques, sollicitées par leur clientèle, ont généreusement octroyé aux firmes industrielles, cette réadaptation au régime d'après guerre a pu se faire sans difficultés.

» Le Crédit Anversois s'y est employé comme les autres banques, et c'est à ces fins qu'a servi la précédente augmentation de son capital.

» Aujourd'hui, le Crédit Anversois averti par l'expérience a jugé qu'il lui appartenait de poursuivre ce programme à peine esquissé par lui dans le passé, en modifiant sa politique générale, et en décidant de prendre désormais dans les affaires industrielles, tout comme les autres grandes banques du pays, des participations permanentes.

» En effet, le temps n'est plus où en Belgique les banques pouvaient prétendre à une influence dans les affaires sans que cette influence fût appuyée par une participation en titres. Les banques doivent conserver un certain contrôle de façon à maintenir à leur profit le service financier des sociétés qu'elles ont pu à certain moment être amenées à aider.

» Il va sans dire que ces participations industrielles permanentes, véritables immobilisations, ne peuvent

être prélevées sur les fonds déposés par la clientèle, elles ne peuvent donc, en bonne économie financière, dépasser le capital et la réserve des banques. »

Le Crédit Anversois avait déjà inauguré la publication d'un état de situation mensuel, ainsi que le font toutes les grandes banques des pays qui nous entourent. Pour la première fois, suivant l'exemple des autres grandes banques belges, le Crédit Anversois a publié la composition détaillée de son portefeuille qui renferme une proportion plus considérable d'actions des entreprises textiles que celui des banques concurrentes — lesquelles d'ailleurs s'intéressent de plus en plus à cette industrie.

Cette remarque n'est pas sans portée en ce qui concerne notre histoire économique et elle dépasse de loin des préoccupations immédiates relatives à des questions de placement, rendement, etc.

L'industrie textile a été la première à subir la révolution industrielle de la fin du XVIII^e siècle; elle a été la première à se concentrer, à devenir capitaliste. Mais sous ce rapport, les industries charbonnière et métallurgique l'ont rapidement dépassée et, en adoptant la forme de la société par actions, elles ont concentré des capitaux de loin supérieurs à ceux investis dans l'industrie textile. Il en est résulté que les banques, intéressées à la très grande industrie, n'ont fait que des placements peu nombreux dans les filatures, tissages, etc., appartenant bien souvent à des sociétés familiales.

Il serait trop long d'entrer dans le détail de la phase actuelle de l'évolution. Mais il est certain que l'industrie textile passe par une phase nouvelle de la concentration : elle est le lieu de fusions, de nombreuses augmentations de capital, et partant, elle rentre dans la catégorie de ces industries qui peuvent intéresser les banques. L'action du Crédit Anversois, celles du Boerenbond et de la Banque Beige du Travail, et même les initiatives de la Société Générale et de la Banque de Bruxelles dans le domaine de l'industrie textile doivent être étudiées à la lumière des indications qui précèdent.

* * *

Le marché des capitaux demeure actif ainsi qu'en témoignent les chiffres ci-dessous :

Emission des sociétés anonymes (1,000 francs).

	Affaires nouvelles	Augmentations de capital	Emissions d'obligations	Emissions totales	Apports autres qu'en espèces
Juillet 1928	609.697	439.001	—	1.048.698	69.835
Juillet 1929	1.246.379	425.319	5.300	1.676.998	482.545
7 premiers mois de 1928 ..	3.621.567	3.900.901	8.300	7.530.768	1.267.366
7 premiers mois de 1929 ..	4.866.359	4.849.849	108.060	9.824.268	1.930.886

En ce qui concerne les opérations des banques et holdings, il convient de citer l'augmentation de capital du Crédit Anversoï, porté de 100 millions à 150 millions de francs.

Mentionnons encore l'augmentation du capital de l'Union Financière et Industrielle Liégeoise, porté de 40 à 80 millions par la création de 80,000 actions souscrites comme suit :

Société Générale	40,600
Banque Générale de Liège et de Huy	19,980
Banque Nagelmackers	13,500
Mutuelle Solvay.	2,000
Divers	3,920

* * *

Quelques faits sont à noter en ce qui concerne la place de la Belgique sur le marché international des capitaux.

Ce n'est pas ici qu'il faut revenir sur les dangers que peut présenter l'endettement excessif des entreprises privées à l'égard de l'étranger et l'on se souviendra qu'à diverses reprises, nous avons attiré l'attention sur les graves inconvénients que présente en bien des cas, le recours aux capitaux des autres pays. La Hollande est en l'occurrence le marché le plus largement ouvert aux emprunteurs belges.

Il semble que le mouvement se ralentisse. Depuis le début de l'année, le *Bulletin* de la Rotterdamsche Bankvereniging n'a mentionné que les émissions suivantes, de sociétés belges en Hollande :

Janvier 1929 : Usines Gilson	fl.	2.000.000
Sofina	fl.	2.680.000
Février 1929 : Société Commerciale de Belgique	fr. b.	4.000.000
Mars 1929 : Société Commerciale de Belgique	fl.	700.000
Avril 1929 : Ciments de Thieu	fl.	4.000.000
Union Financière d'Electrique	fl.	4.000.000

Le Crédit Anversoï a également confié à la Rotterdamsche Bankvereniging, l'émission en Hollande de 100.000 de ses nouvelles actions.

D'autre part, la cote de la Bourse de Bruxelles s'est enrichie d'une nouvelle valeur étrangère :

Le 1^{er} juillet 1929, ont été inscrits à la cote du comptant, les Bons du Trésor 5 p. c. de la République d'Autriche amortissables en 10 et 20 ans (émission du 10-12-28 en francs français).

Mentionnons encore une importante opération financière à laquelle la Belgique est intéressée : la création à Bruxelles de la Compagnie Européenne pour entreprises d'électricité et d'utilité publique. Il s'agit d'une société holding à laquelle de nombreuses institutions financières de divers pays sont intéressées. Relevons parmi celles-ci, à titre purement indicatif : Elektro Bank (Zurich) ; Banca Commerciale Italiana, Crédit Suisse, Banque de Bruxelles, Crédit Anversoï, Banque Allard, Sofina, Electrobél, Finabel, Morgan et C^o, Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud.

* * *

On sait combien le problème du crédit à l'exportation et celui de l'assurance-crédit intéressent les milieux commerciaux et bancaires. Le gouvernement s'est préoccupé, dès 1921, d'accorder son ducroire à des exportations de produits belges à l'étranger, dans des conditions sur lesquelles nous n'avons plus à revenir.

L'institution s'est fortement développée, au point que la limite des engagements du Trésor, fixée à 250 millions de francs par la loi du 7 août 1921, a dû être relevée en 1929 à 600 millions de francs. Les chiffres ci-après marquent le développement des transactions :

1922 : 3 transactions pour	18,7 millions
1923 : 8 transactions pour	40,2 millions
1924 : 18 transactions pour	74,1 millions
1925 : 27 transactions pour	39,1 millions
1926 : 21 transactions pour	26,1 millions
1927 : 19 transactions pour	173,7 millions
1928 : 17 transactions pour	211,0 millions

Si on classe les transactions suivant la nature du matériel vendu, on trouve :

Matériel roulant de chemin de fer	50,21 %
Matériel fixe de chemin de fer	30 %
Industrie textile	11,35 %
Divers.	8,44 %

portant sur un montant total de 583 millions depuis le début de la mise en activité de l'organisme.

Le système de l'assurance-crédit se complète actuellement d'une entreprise due à l'initiative privée : tout récemment vient d'être constituée à Bruxelles, la « Compagnie Belge d'Assurance-crédit », au capital de 17 millions. Les firmes industrielles ont souscrit 5 1/2 millions, les compagnies d'assurances 2 1/2 millions et les banques 9 millions. Les grandes banques ont montré l'intérêt qu'elles portent à la nouvelle institution en effectuant de larges souscriptions : la Société Générale et la Banque de Bruxelles ont chacune souscrit 2.000 parts, la Mutuelle Solvay, la Volksbank van Leuven et la Banque Belge pour l'Etranger ont souscrit chacune 1.000 parts.

* * *

Le Directeur général des Finances du Grand-Duché de Luxembourg a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi sur le régime fiscal des sociétés holding.

Les holdings doivent être exclusivement des sociétés de participation et de gérance. Elles ne peuvent avoir d'activité industrielle propre, ni tenir d'établissement commercial ouvert au public.

Les sociétés holding sont exemptes de l'impôt sur le revenu, de la surtaxe, de l'impôt complémentaire et de l'impôt des coupons, sans avoir droit à la restitution de l'impôt sur le coupon perçu à charge des obligations indigènes qu'elles détiennent en participation, mais elles sont exemptes des additionnels communaux.

Le Directeur de l'Enregistrement estime que le capital global des holdings qui s'établiront dans le Grand-Duché s'élèvera de 1 1/2 à 2 milliards de francs belges.

LES STOCKS EN BELGIQUE.

On trouvera, ci-dessous, notre tableau mensuel des stocks de quelques grands produits industriels.

	Charbons		Sucres (Tonnages en brut)		Cuirs (Stocks à Anvers)		Laine Stocks de peignés dans les peignages à façon de Belgique (6)				Zinc
							Mérinos		Croisés		
	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1929
	Tonnes (1)		(Tonnes (2))		Pièces		Tonnes				Tonnes
Janvier	1.781.000	976.580	165.810	198.252	150.817 ⁽⁵⁾	149.400	1.045	979	1.335	1.025	—
Février	1.817.000	774.370	149.992	189.528	125.601	173.600	940	955	761	1.061	11.967
Mars	1.793.000	606.280	142.038	170.787	85.804	102.600	976	978	735	1.011	10.507
Avril	1.694.000	494.680	134.989	159.998	86.780	104.500	1.122	1.023	781	1.079	10.245
Mai	1.512.000	414.610	123.571	146.018	82.964	103.000	1.287	1.184	862	1.231	11.425
Juin	1.419.000	353.910	101.472	—	79.148	106.600	1.406	1.256	1.135	1.383	14.283
Juillet	1.443.000	—	70.739	—	95.481	108.800	1.653	1.494	1.185	1.599	—
Août	1.468.000	—	46.447	—	78.704	—	1.755	—	1.380	—	—
Septembre	1.401.000	—	25.464	—	59.266	—	1.757	—	1.428	—	—
Octobre	1.236.000	—	63.201	—	74.999	—	1.422	—	1.260	—	—
Novembre	1.209.480	—	180.039	—	(3) 81.300	—	1.118	—	1.154	—	—
Décembre	1.087.930	—	220.850	—	(4) 99.900	—	1.091	—	1.125	—	—

(1) D'après la *Revue du Travail*.

(2) D'après le *Moniteur belge*.

(3) 5 décembre.

(4) 2 janvier.

(5) 30 janvier.

(6) Communiqué de la Chambre de Commerce de Verviers.

Si les stocks de charbons ont fortement diminué, si ceux du sucre s'écoulaient normalement, on constate que ces derniers sont plus élevés qu'il y a un an, que les stocks de cuirs sont dans la même situation et qu'au total, le stock des laines, en augmentation rapide, est plus considérable que pour le mois correspondant de 1928.

LA MISE EN VALEUR DU CONGO BELGE.

Les transports.

Le Chemin de fer de Benguela au Katanga, lequel atteint la frontière près de Dilolo, a été inauguré le 10 juin 1929, dans sa section portugaise. La section congolaise est en voie de construction. Bien que le cuivre du Katanga dispose depuis l'an passé d'une voie ferrée belge, via Bukama-Port-Francqui, la nouvelle voie de communication, quand elle sera achevée, sera également intéressante pour l'industrie du Katanga. Elle gagne près de 3,800 kilomètres sur la ligne de Beira. D'autre part, cette ligne de chemin de fer contribuera au développement de la Lulua, en territoire congolais, de la Rhodésie septentrionale où différentes sociétés coloniales belges ont des intérêts, notamment des entreprises d'élevage, d'alimentation et de travaux publics. Le pool de recettes entre le nouveau chemin de fer et

les lignes belges qui avait été envisagé jadis, vient à terme dans quelques mois. Nul doute que cette question ne retienne l'attention du Ministère des Colonies.

Le 20 juin a été constituée la **Société des Chemins de Fer du Kivu**, ayant son siège social à Uvira. Le capital initial est fixé à 50 millions de francs. La société a pour objet principal l'étude, la construction et l'exploitation d'un chemin de fer destiné à relier le lac Kivu au lac Tanganyika. On examine si le tracé doit emprunter la rive gauche ou la rive droite de la Ruzizi, c'est-à-dire passer entièrement par le territoire du Kivu ou également par le Ruanda-Urundi. Ces dernières régions ont le plus pressant besoin de moyens de communication modernes.

A l'initiative de la **Compagnie du Chemin de Fer du Congo**, on étudie actuellement la formation d'une société ayant pour but l'installation d'un réseau de tramways urbains à Léopoldville. Ce réseau aurait un développement d'une quarantaine de kilomètres et les tarifs seraient fixés de telle façon que la population indigène pût faire largement usage de ce moyen de transport; les noirs et les différentes entreprises industrielles situées à une certaine distance des villages indigènes ne manqueraient pas de bénéficier de ce progrès.

Dans le domaine des transports fluviaux, la **Société des Transports par Trains Fluviaux au Congo (Trafluco)** a été créée récemment. Elle a pour objet prin-

cipal l'étude, la construction et l'exploitation des transports fluviaux secondaires dans la Colonie, plus spécialement par bateaux dits « amphibies » pouvant, par leurs propres moyens, contourner les obstacles se présentant à la navigation.

Enfin, on annonce la constitution prochaine de la **Société des Transports Fluviaux Rapides au Congo**. Cette société emploiera des hydroglisseurs Lambert. Un service rapide sera installé entre Léopoldville-Stanleyville et Léopoldville-Port-Francqui. On envisage un voyage de 4 jours dans le premier cas et de 1 1/2 jour dans le second. Ce seraient là de notables progrès sur la durée actuelle normale des voyages.

Le coton.

Les perspectives d'avenir des plantations de coton au Congo belge paraissent pleines de promesses, surtout si l'on considère l'effort accompli dans les pays voisins de notre Colonie. A la suite de l'assemblée générale annuelle de l'Empire Cotton Growing Corporation, lord Derby s'est plu à constater les progrès réalisés dans l'Uganda, dans le Tanganyika Territory, au Nyasaland et en Nigérie.

Il est à espérer que les sociétés cotonnières coloniales belges sauront tirer parti de l'expérience acquise par leurs concurrentes africaines. Il semble d'ailleurs que l'on soit bien décidé, tant au sein de ces organismes que dans les milieux officiels, à faire cette année un effort considérable dans le but d'améliorer la qualité des semences distribuées aux indigènes. Il faut également que des méthodes plus scientifiques soient pratiquées pour la culture, la récolte et l'égrenage de la précieuse matière première : c'est un point capital qui doit guider tous ceux qui s'occupent de la question.

Notons avec satisfaction que de nouveaux groupements s'intéressent à la culture et à l'égrenage du coton : la production pourra ainsi se développer suivant un rythme croissant et atteindre rapidement de 15.000 à 20.000 T., si pas davantage. Il faut prévoir, dans un laps de temps relativement court, une augmentation de la consommation cotonnière américaine et, en même temps, un développement de la filature tel que toute la récolte des Etats-Unis sera absorbée par les usines d'outre-Atlantique. C'est alors que l'appoint des cotons de l'Uelé, du Kivu, du Maniema, du Lomami, du Kasai deviendra intéressant pour les filateurs belges. Cependant, il serait exagéré de vouloir affirmer que la seule production de coton congolais pourrait suffire un jour aux besoins de l'industrie métropolitaine.

Signalons que la Société Textile Africaine (Texaf) a mis en marche ses usines congolaises dès le début du mois d'avril 1929. La production des ateliers n'a cessé d'augmenter depuis lors : elle était, à fin mai, de plus de 8.000 m. par jour. A fin juillet, on comptait qu'elle dépasserait 25.000 m. quotidiennement, les usines travaillant à deux équipes. On escompte, pour l'année 1929, une production de plus de 3 millions de

mètres et, en 1930, vraisemblablement, plus de 10 millions de mètres.

Une autre société congolaise, de création relativement récente, la Compagnie de la Ruzizi, vient de procéder à l'expédition d'Usumbura d'un premier envoi de coton égrené. Les ballots sont destinés aux Filatures et Tissages Réunis et à la Cotonnière de Braine-le-Château. Ces usines achèteront également la première récolte en cours. Le chiffre exact de celle-ci n'est pas encore connu, mais il est certain que, malgré la sécheresse dont a souffert toute l'Afrique Centrale cette année, elle se chiffrera par plusieurs centaines de tonnes.

Le commerce.

On sait que, si l'industrie congolaise est toujours prospère, le commerce dans la Colonie traverse depuis près d'un an une période plutôt difficile. Des exagérations de stocks, une diminution dans la vente des produits et un marché plus restreint pour nombre d'articles d'exportation ont amené un éclat de crise latent, qui s'est étendu successivement aux différentes régions de la Colonie et a atteint en dernier lieu le Katanga.

Les Banques ont ramené le crédit à des proportions plus modérées. Quelques maisons ont dû prendre des arrangements. Mais dans l'ensemble la situation se dénoue graduellement. Il faut d'ailleurs distinguer entre les différentes branches du négoce tropical.

Dans les centres industriels et urbains, où les salaires indigènes se sont beaucoup relevés, tout ce qui est relatif aux articles destinés aux noirs reste toujours de bonne vente. Cette partie du commerce est prospère.

Le second élément du commerce congolais, l'achat des produits d'exportation aux indigènes, a souffert du retour à la monnaie-or et de la disparition de la prime de change et, pour certains produits tels que le copal, de l'état du marché mondial. Toutefois, il y a dans beaucoup de régions un redressement sans qu'on puisse dire cependant que l'accalmie soit terminée; on a pourtant l'impression que le plus dur est fait. Par contre, la troisième branche du commerce colonial, qui s'adresse aux résidents européens, souffre toujours de l'excès de concurrence. On a vu fort grand, on s'est beaucoup immobilisé, on n'a pas suffisamment tenu compte de ce que les grands travaux et l'arrivée de nouveaux blancs ne se poursuivraient pas toujours avec la même intensité. De là, la crise : elle est sérieuse, mais non irrémédiable; les plus faibles disparaissent; en disparaissant ils ramèneront l'ensemble du commerce à une situation plus normale.

Certaines régions, comme celles du Tanganyika et du Kivu, présentent d'ailleurs un aspect économique plus favorable parce que l'activité due au premier établissement de beaucoup d'entreprises y est encore grande. Aussi faut-il espérer qu'on y évitera les erreurs commises ailleurs.

INDUSTRIE CHARBONNIÈRE.

Nous donnons ci-dessous les statistiques usuelles, relatives à la production charbonnière :

	Juin 1929			Mai 1929		
	Production (tonnes)	Stock à la fin du mois (tonnes)	Nombre moyen de jours d'extraction	Production (tonnes)	Stock à la fin du mois (tonnes)	Nombre moyen de jours d'extraction
Couchant de Mons	484.330	150.290	24,9	439.120	174.290	22,8
Centre	351.840	57.330	24,4	340.330	65.360	23,3
Charleroi	638.680	75.730	24,7	616.030	106.680	23,8
Namur	32.610	2.080	24,2	33.200	3.080	24,1
Liège	437.500	49.120	24,7	435.220	48.210	24,0
Limbouurg	255.090	19.380	25,0	257.770	16.990	25,0
Le Royaume	2.200.050	353.910	24,7	2.121.670	414.610	23,6
Mai 1929	2.121.670	414.610	23,6	—	—	—
Avril 1929	2.243.190	494.680	24,9	—	—	—
Mars 1929	2.392.740	606.280	25,7	—	—	—
Février 1929	2.114.780	774.370	23,2	—	—	—
Janvier 1929	2.453.370	976.580	26	—	—	—

Est-il encore permis de parler de stocks lorsque les quantités déclarées sont aussi minimes que celles que reflètent les statistiques ? Si, il y a un an, l'accumulation des houilles sur le carreau des mines était considérée avec quelque anxiété, cette année, au contraire, on peut se demander si le stock actuel n'est pas insuffisant.

Cette question est d'autant plus pertinente que la production est en diminution, ainsi que le nombre d'ouvriers. En mai 1928, la production était de 2 millions 228.000 tonnes et l'effectif ouvrier de 174.096. Cette année, pour le mois correspondant, elle est de 2,121.000 tonnes et l'effectif s'élève à 149.876 ouvriers.

D'autre part, le rendement individuel, relevé grâce à la mécanisation à un chiffre bien supérieur à celui d'avant-guerre, est en régression depuis quelques mois. Ainsi se pose une fois de plus le grave problème de la raréfaction de la main-d'œuvre indigène et de l'insuffisance de la main-d'œuvre importée.

Sans vouloir approfondir cette question — qui le mériterait, cependant — on constate que dans les anciens bassins, la main-d'œuvre est moins abondante qu'avant-guerre. En 1913, la moyenne du personnel occupé était de 146.000 mineurs. Actuellement, l'effectif total est de 149.000 salariés, dont 18.000 dans le bassin mis à fruit depuis la guerre. Le personnel occupé dans les anciens bassins est donc de 131.000 hommes. Il faut évidemment tenir compte de la fermeture et de la fusion de certains puits, de la mécanisation, etc... Mais un fait demeure certain : la main-d'œuvre est plus rare.

D'autre part, si nous nous rapportons au recensement industriel de 1926, nous constatons que l'industrie

minière occupe 17.242 ouvriers étrangers (à cette époque, l'effectif total était de 182.000 mineurs). Le pourcentage de la main-d'œuvre étrangère était donc de 9,47 p. c. dans cette industrie, alors qu'il est de 3,26 p. c. pour l'ensemble des entreprises du Royaume, occupant plus de 10 ouvriers, et que le second pourcentage le plus élevé n'est que de 4,04 p. c., dans l'industrie de la construction. Les étrangers embauchés dans les mines forment 49,02 p. c. de l'effectif total des forains travaillant dans l'industrie belge.

Depuis quelques mois, l'appel aux ouvriers étrangers s'est intensifié, en même temps que les plaintes sur leur insuffisance de rendement. Huit cents ouvriers polonais sont arrivés en Belgique à fin juillet.

D'autre part, ces étrangers susciteraient des difficultés au sujet des salaires, ceux-ci étant jugés par eux insuffisants, en tenant compte des prix que leur réclament les tenanciers des maisons de logement auxquels ils doivent avoir recours.

L'activité industrielle générale intensifie la demande de combustible, alors que la production tend à se ralentir (ce ralentissement est d'ailleurs tout relatif) et que l'écoulement des stocks n'impose plus le besoin de concessions. Il en est résulté une importante hausse des prix qui a provoqué le retour des offres de charbons anglais et allemands. Ces offres sont facilement absorbées, par suite de l'intensité de la demande et des délais de fourniture dont se plaignent vivement les industriels.

Le tableau ci-après donne le mouvement du commerce extérieur de charbons en Belgique durant les six premiers mois des années 1928 et 1929 :

	Houille crue y compris l'antracite				Coke				Agglomérés de houille (briquettes, boulets, etc.)			
	Importations		Exportations		Importations		Exportations		Importations		Exportations	
	Tonnes	1,000 fr.	Tonnes	1,000 fr.	Tonnes	1,000 fr.	Tonnes	1,000 fr.	Tonnes	1,000 fr.	Tonnes	1,000 fr.
Année 1928	8.759.942	1.211.977	4.138.433	700.646	2.777.213	523.835	695.210	116.892	98.103	15.959	846.572	136.471
6 premiers mois de 1928	4.530.222	624.372	2.121.273	354.513	1.381.540	272.790	401.148	66.557	52.744	8.542	421.204	68.723
6 premiers mois de 1929	5.092.339	717.087	1.944.791	360.849	1.509.934	271.222	350.738	61.406	88.672	14.959	393.509	67.100

La situation présente de l'industrie charbonnière est donc très favorable et il n'y a pas lieu de s'étonner que, comme souvent, en pareil cas, la question des salaires soit mise à l'ordre du jour. Les commandes de charbons domestiques sont de plus en plus importantes, par suite de la crainte d'une prochaine et nouvelle hausse des prix. La situation est tout aussi bonne en charbons industriels. Les catégories dont la vente est d'ordinaire difficile trouvent en ce moment un écoulement aussi aisé, paraît-il, que pendant la grève des mineurs anglais de 1926.

* * *

Le marché des coques demeure actif. La production est stimulée par les prix favorables, dont le relèvement n'a pas été décidé pour la période juillet-septembre 1929. Les travaux des nouvelles cokeries de Tertre (société carbochimique) sont activement poussés.

Sambre-et-Moselle installent une usine pour la récupération du benzol.

Les *Commerce Reports* publient au sujet de l'industrie belge du coke et du goudron les renseignements suivants :

Dans le courant de 1928, 7.700.000 tonnes de charbon ont été réduites en coke en Belgique. Il en est résulté 5.927.000 tonnes de coke et 225.000 tonnes de goudron.

L'accroissement de la capacité de rendement des fours à coke a entraîné un développement de la production annuelle de coke :

1922	83.977 tonnes.
1923	113.182 »
1924	132.400 »
1925	124.041 »
1926	180.000 »
1927	215.000 »
1928	225.000 »

La production des dérivés consiste surtout en brais, créosotes et benzols. 80 p. c. des créosotes et benzols sont exportés.

Bien que la production du goudron ne cesse de se

développer, l'exportation de ce produit est en régression, par suite de la concurrence étrangère et principalement de celle de l'Allemagne.

La Belgique ne possède pas d'industrie productrice de colorants dérivés du goudron de houille et elle doit les importer d'Allemagne, de France, de Suisse et des Etats-Unis.

80 p. c. des importations sont destinées aux industries textiles.

Les vendeurs étrangers se louent d'avoir amélioré les conditions du marché belge à la suite de la concentration de l'industrie des colorants :

« La concentration récente des entreprises suisses, françaises et allemandes a considérablement amélioré la situation du marché belge des colorants. Auparavant, il était aux mains de quantité de petits vendeurs indépendants qui pratiquaient une politique de baisse inconsidérée des prix. La situation devint si grave que les Suisses furent obligés de se retirer du marché. Mais depuis que les intérêts suisses se sont alliés à l'I. G. Farben Industrie et au groupe français, leur situation s'est améliorée et les produits suisses pénètrent de nouveau en Belgique. »

La fin des livraisons de colorants, au titre des réparations, est également considérée comme un élément favorable au marché :

« On assure qu'auparavant les colorants du service des réparations étaient souvent revendus avec des rabais considérables aux agents belges des fabricants allemands. Ces agents pouvaient donc offrir les colorants à des prix rendant impossible toute concurrence. »

Cette situation aurait complètement cessé et les stocks du gouvernement sont, à l'heure actuelle, épuisés.

INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.

On trouvera ci-dessous les statistiques de l'Administration des Mines, relatives à la production métallurgique :

Produits bruts (fonte et acier):

	Hauts fourneaux				Aciéries	
	Nombre de hauts fourneaux en activité		Production de fonte en tonnes		Production d'acier brut (non compris les pièces moulées), en tonnes	
	Mai	Juin	Mai	Juin	Mai	Juin
Hainaut	24	25	166.190	166.120	159.780	158.940
Liège	21	21	131.060	124.500	134.770	142.040
Autres provinces	11	11	51.090	51.490	36.050	37.880
Le Royaume	56	57	348.340	342.110	330.600	338.860
Avril 1929	56		336.110		332.030	
Mars 1929	56		334.000		338.350	
Février 1929	55		302.320		293.840	

Les usines se plaignent d'une pénurie de personnel, tout particulièrement sensible en ce qui concerne le recrutement des ouvriers qualifiés. Elles font également remarquer que les hausses des salaires, des charbons et des autres matières premières, ainsi que celle des tarifs de transport, agissent directement sur le prix de revient.

Le cartel de l'acier a augmenté d'un million de tonnes la production autorisée pour le trimestre qui débute; elle atteint 32.295.700 tonnes.

On a signalé à différentes reprises que la grande société métallurgique luxembourgeoise « Arbed », dont les intérêts en Belgique sont déjà multiples, compte acheter 300 ha. le long du canal de Gand-Terneuzen, pour y installer des hauts fourneaux travaillant du minerai de l'Amérique du Sud.

L'événement aurait une grande portée; il marquerait l'implantation de l'industrie lourde dans la Flandre et l'importance de son industrialisation. D'autre part, la création envisagée séparerait les hauts fourneaux du charbon et du minerai sur lesquels on a coutume de les édifier. Enfin, les hauts fourneaux projetés, en plus de ceux que les usines belges viennent de construire ou ont mis en chantier, renforceraient considérablement la capacité de production de l'industrie lourde belge, marquant ainsi son extraordinaire vitalité.

Si l'on considère l'allure du marché des produits de l'industrie lourde, on constate un ralentissement de l'activité générale et un affaiblissement des prix, tant à l'exportation que pour l'intérieur.

Les tôles sont assez faibles, principalement les tôles fines et polies, produits pour lesquels la vente de certaines usines est en recul sensible sur celle de l'année précédente. La concurrence étrangère est assez vive pour les produits des tôleries. Les grosses tôles sont beaucoup plus fermes. Le dernier rapport de la S. A. d'Ougrée-Marihaye nous apprend que cette importante usine a développé la fabrication des feuillards.

Les fonderies sont très prospères et les prix sont

en hausse. L'exportation est active. Les boulonneries enregistrent un mouvement d'affaires plus calme.

Dans le ralentissement actuel, il faut faire la part des phénomènes saisonniers. Toujours est-il que les carnets de commandes sont moins bien garnis.

ATELIERS DE CONSTRUCTION.

Dans la grosse chaudronnerie, les carnets de commandes sont garnis pour plusieurs mois.

La situation des ateliers de construction de matériel de chemin de fer est satisfaisante, bien que le recrutement ouvrier soit assez difficile. La main-d'œuvre qualifiée est rare. Les patrons recourent de plus en plus à la main-d'œuvre féminine, qui, il y a quelques années, n'était pas employée dans la construction. Il paraît que les ouvrières donnent toute satisfaction, notamment dans la manœuvre des ponts roulants.

On note les bienfaits de l'atténuation de la concurrence entre les firmes belges. D'autre part, des négociations sont en cours à l'effet d'arriver à une entente continentale des principaux fabricants de matériel roulant de chemin de fer (France, Belgique, Allemagne, Suisse, Tchécoslovaquie).

La part dévolue à la Belgique serait supérieure à un tiers du contingent total. Les pourparlers auraient de grandes chances d'aboutir à bref délai.

Signalons que l'adjudication du 15 juillet, pour la fourniture de 100 fourgons, à laquelle ont procédé les chemins de fer égyptiens, a été enlevée par une firme italienne à un prix très sensiblement inférieur aux cotations des ateliers belges.

MÉTAUX NON FERREUX.

La Société des Zincs de la Campine a adhéré officiellement au cartel européen, au cours de la réunion de juillet à Ostende. Au cours de cette réunion, il a été décidé de porter la réduction de la production de 5 à 10 p. c. et de maintenir ce pourcentage en vigueur jusqu'à fin décembre.

On trouve ci-dessous les données statistiques relatives au cartel du zinc : production et stocks :

Production et stocks de zinc.

	Production		Stocks	
	Mai	Juin	Mai	Juin
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Groupe A (Belgique-Hollande)	24.603	23.461	12.832	16.609
— B (France)	6.641	6.473	3.666	4.421
— C (Pologne)	14.843	14.555	4.948	3.925
— D (Allemagne)	8.600	8.259	4.777	5.366
— E (Angleterre)	4.893	5.412	1.272	2.141
Total	59.580	58.160	27.495	32.462
Avril	57.816		22.584	
Mars	58.212		24.338	
Février	52.059		28.562	
Décomposition des chiffres du groupe A :				
Union des usines à zinc	11.052	10.623	4.266	6.690
Vieille-Montagne	10.250	9.712	6.693	7.042
Ougrée	125	135	466	551
Zincs de la Campine (Hollande)	2.172	2.148	665	1.449
Monteponi (Italie)	1.004	843	742	877
Total	24.603	23.461	12.832	16.609
Avril	23.167		11.453	
Mars	23.712		12.115	
Février	21.430		14.158	
Production et stocks belges :				
Juin	20.470		14.283	
Mai	21.427		11.425	
Avril	20.255		10.245	
Mars	20.742		10.507	
Février	18.570		11.967	

INDUSTRIE DU VERRE.

Nous avons esquissé au chapitre « Concentration » le mouvement qui se dessine en ce sens dans l'industrie verrière, qui développe de plus en plus la fabrication des spécialités et notamment d'un verre pour automobiles.

Après la longue crise qu'elle a traversée, l'industrie belge du verre à vitre traverse une période favorable, à peine modifiée par un ralentissement saisonnier. L'état du marché est marqué par le mouvement des prix; les mesures libres qui cotaient 210 francs, il y a un an, se vendent 315 francs. En outre, l'industrie ne se voit chargée d'aucun stock.

Quant à l'application des droits de douane à l'entrée des verres aux Etats-Unis, voici quelle semble être la position exacte de la question :

Les Etats-Unis ont appliqué immédiatement, avant que la mesure ne soit ratifiée par le Sénat, l'augmentation des droits sur les verres à vitre, ce qui a provoqué la suspension des ordres en cours d'exécution. Mais la situation n'a pas ému les dirigeants des verre-

ries belges. Les entreprises similaires installées par des Belges aux Etats-Unis possèdent des stocks. Ceux-ci écoulés, les prix augmenteront à la faveur des droits d'entrée et les verreries belges pourront probablement soutenir à nouveau la concurrence. L'Amérique paraît d'ailleurs devoir demeurer tributaire des verreries belges pour les verres de qualité supérieure.

La situation de l'industrie de la gobeletterie, tant en ce qui concerne le volume des commandes que le mouvement des prix, demeure provisoirement satisfaisante. D'autre part, les conflits entre employeurs et salariés se sont aplanis et des négociations se poursuivent dans une atmosphère calme. Mais les patrons se plaignent de la hausse des prix du charbon.

Il faut tenir compte de la menace créée par la mécanisation de la production. Dans ce cas, la crise serait la conséquence d'un phénomène bien connu; l'introduction du machinisme amène la concentration des capitaux, la production en masse et à prix de revient décroissant, ce qui caractérise le passage de l'industrie moyenne à la grande industrie. Le phénomène serait fort intéressant à observer au XX^e siècle et per-

mettrait de curieux rapprochements historiques avec les industries textiles (XVIII^e et XIX^e siècles) et métallurgiques (XIX^e siècle).

La convention des glaces a décidé que pour le troisième trimestre de 1929 la production des glaces polies serait majorée de 75.000 mètres carrés, soit de 5 p. c. environ. Le courant des commandes est donc favorable.

D'autre part, des relèvements de salaires sensibles ont été consentis à la main-d'œuvre. Les glaciers cherchent énergiquement à étendre leurs débouchés en dehors des Etats-Unis dont le marché se ferme de plus en plus.

INDUSTRIES TEXTILES.

Laine.

Voici, en ce qui concerne l'industrie lainière, le communiqué de la Chambre de Commerce de Verviers pour juin dernier.

« Le mois de juin n'a apporté aucune amélioration dans l'industrie textile de notre place; au contraire, les prix des matières premières ont continué à s'effriter, accentuant le malaise déjà signalé pendant les mois précédents. De rares ordres ont été pris à des prix extrêmement réduits et ne laissant aucune marge de bénéfice, surtout si l'on considère que la hausse continue de l'index-number déterminera probablement des demandes d'augmentation de salaires.

» La situation plutôt difficile de l'industrie de la laine a ramené la matière brute à des prix minima, qui n'ont plus été pratiqués depuis 1923; c'est là un élément favorable qui amènera tôt ou tard un courant d'affaires. Pour le moment, on se tient dans l'expectative. »

Les conditionnements publics ont traité les quantités suivantes de laine :

CONDITIONNEMENTS PUBLICS DE VERVIERS ET DE DISON.

(Mouvement comparatif)

	Juin			Du 1 ^{er} janvier au 30 juin		
	1927	1928	1929	1927	1928	1929
Laines, blousses, déchets lavés et carbonisés	2.372.097	2.378.531	2.391.339	13.239.051	16.170.975	14.297.698
Fils cardés	28.584	23.179	37.871	164.919	143.685	233.670
Laines peignées	144.244	127.055	138.068	768.944	980.255	1.262.350
Fils peignés	557.808	462.625	474.911	3.393.578	3.013.020	2.955.148
Simplement pesé	228.892	200.527	259.310	1.324.317	1.463.183	1.432.985
	3.331.625	3.190.917	3.301.499	18.870.809	21.771.118	20.181.851

	Juillet			Du 1 ^{er} janvier au 31 juillet		
	1927	1928	1929	1927	1928	1929
Laines, blousses, déchets lavés et carbonisés	2.203.728	2.404.851	2.414.807	15.422.779	18.575.826	16.712.505
Fils cardés	30.827	24.767	37.192	195.746	168.452	270.862
Laines peignées	159.038	141.306	127.580	927.982	1.121.561	1.389.930
Fils peignés	544.798	432.046	425.694	3.938.376	3.445.066	3.380.842
Simplement pesé	244.650	400.759	304.883	1.568.967	1.863.942	1.737.868
	3.183.041	3.403.729	3.310.156	22.053.850	25.174.847	23.492.007

L'accroissement des stocks se poursuit graduellement.

Stocks en peignés dans les peignages à façon de Belgique (1929)

	Mai	Juin	Augmentation par rapport au mois précédent	Juillet	Augmentation par rapport au mois précédent
Mérinos	1.184.430	1.256.680	+ 72.250	1.494.160	+ 237.480
Croisés	1.231.317	1.383.287	+ 151.970	1.599.312	+ 216.025
	2.415.747	2.639.967	+ 224.220	3.093.472	+ 453.505

En juin, l'activité des usines était réduite de 60 p. c. et aucune amélioration sensible n'était envisagée, par suite de l'approche du calme saisonnier. Les demandes d'échantillons, venues d'outre-mer, sont accueillies avec peu de confiance.

Les sous-produits: blousses, laps et déchets, ont subi de fortes hausses et les stocks de ces marchandises ont presque disparu. Les maisons belges spécialisées dans ces articles ont un courant d'affaires très favorable.

Dans le courant de juillet, la situation est restée inchangée, les usines travaillant au ralenti. Les pertes sur les stocks auraient depuis un an absorbé tout le bénéfice industriel. Cependant, les firmes belges résistent bien et elles sont libéralement secondées par leurs banquiers. Il semble donc que la situation, bien qu'assez peu favorable, ne doive pas donner lieu à des inquiétudes.

Il convient d'ailleurs de ne pas perdre de vue qu'en général, la terminologie du monde des affaires emploie volontiers le mot « crise » pour parler d'une dépression ou d'un calme prolongé de l'industrie. Tel semble bien être le cas ici, car une crise s'accompagne de baisses brusques de prix, de faillite et de chômage. Rien de tel ne s'observe dans cette industrie, bien que l'activité des usines soit fortement ralentie. A Eecloo, la marche de l'industrie est régulière, mais on y enregistre, à titre intermittent, un peu de chômage partiel. Les commandes sont peu nombreuses et semblent en régression.

Les filatures et tissages de laine de la région de Dinant connaissent, comme les grandes entreprises de Verviers et d'Eecloo, une période de calme, mais elles ignorent le chômage.

Dans la région de Leuze, l'industrie de la bonneterie ne compte aucun chômage; les ordres d'hiver favorisent le maintien de l'activité des manufactures. Dans la

région de Marche, la situation semble moins favorable, bien que là non plus il n'y ait pas de chômage; les prix à l'exportation sont lourds. Les affaires sont difficiles pour les petits fabricants de bonneterie de Saint-Nicolas.

Les fabriques de tapis mécaniques connaissent un meilleur courant d'ordres; les entreprises à façon des environs de Mouscron voient leur situation s'améliorer. Les grandes firmes de Saint-Nicolas sont dans une période de fortes commandes passées par l'étranger.

Coton.

On a coté les cotons du Congo (kg., cif Anvers, suivant qualité):

Juin	de fr. 14,75 à fr. 15,25
le 4 juillet » »	14,75 » » 15,25
le 11 juillet » »	15,— » » 15,50
le 18 juillet » »	15,25 » » 15,75
le 25 juillet » »	15,— » » 15,50

Les arrivages à Anvers ont été les suivants.

Juin:

s/s Matadi	119 tonnes
s/s Anversville	97 tonnes
s/s Thysville	147 tonnes

Juillet:

s/s Albertville	243 tonnes
s/s Stanleyville	286 tonnes
s/s Maniema	352 tonnes
s/s Elisabethville	262 tonnes

Voici les cotations hebdomadaires du marché de Gand, publiées par la Chambre de Commerce de cette ville.

Filés de coton.

	Juin				Juillet			
	7	14	21	28	5	12	19	26
18 a. Améric. sur fuseaux	24,25	24,25	24,25	24,—	23,75	23,75	24,—	24,25
30 a. Améric. sur fuseaux	26,50	26,50	26,50	26,25	26,—	26,—	26,25	26,50
18 a. Améric. dévidé	26,—	26,—	26,—	25,75	25,50	25,50	25,75	26,—
30 a. 2 Améric. dévidé	29,50	29,50	29,50	29,25	29,—	29,—	29,25	29,50
18 a. Fuseaux Western	21,—	21,—	21,—	20,75	20,50	20,50	21,—	21,25
16 a. Canneltes Oomrah	20,—	20,—	20,—	19,75	19,50	19,50	19,75	20,—

Les marchés cotonniers mondiaux sont restés calmes en juin. Ils ont été influencés, d'une part, par l'amélioration de la récolte qui se produit généralement à l'époque, et, d'autre part, par des avis gouvernementaux sur la survivance du charançon du coton.

Au cours du mois de juillet, les deux éléments précités ont continué à agir en sens contraire. Aussi, pendant la première moitié du mois, les fluctuations des cours du coton ont été assez faibles. Vers le milieu du mois s'est produite une courte baisse suivie d'une assez forte réaction, motivée par la sécheresse au

Texas. A la fin du mois, le mouvement s'est retourné et les cours du coton ont à nouveau baissé.

La filature de coton écoule sa production à l'étranger, à des prix fort mauvais, spécialement en ce qui concerne les qualités « Amérique ». La Hollande et l'Angleterre traitent quelques affaires, ce qui permet de ne pas constituer de stocks. La concurrence est très vive, les marchés allemand et français sont totalement fermés. En outre, le manque de main-d'œuvre se fait de plus en plus sentir et augmente encore les difficultés.

Le tissage, devenu de plus en plus tributaire de

Des centres de l'industrie linière: Gand, Courtrai et Roulers, et surtout de ces deux dernières villes, parviennent des notes franchement pessimistes sur l'avenir de notre industrie linière.

La filature du lin cède le pas à celle du coton. Il faut y voir la conséquence de facteurs divers qui méritent d'être examinés. Le prix du lin le fait souvent abandonner pour le coton. Le prix de revient de la toile pourrait être amélioré en accentuant la mécanisation. D'ailleurs, la main-d'œuvre féminine des filatures abandonne de plus en plus ce travail pour celui, plus sain, des tissages.

En tissage de toiles, on assiste, par contre, à une reprise très accentuée, due à des ordres passés par les importateurs des Etats-Unis avant la mise en vigueur du nouveau tarif douanier. Les carnets sont donc garnis pour trois ou quatre mois, mais l'avenir des tissages reste bien sombre. La main-d'œuvre passe en France et demeure fort difficile à recruter.

Jute.

Le jute reste le textile dont l'industrie est la moins atteinte par la crise, bien que le travail à deux équipes ait été interrompu dans certaines usines. Les prix laissent moins de bénéfice que précédemment, sur des ordres pourtant importants.

CIMENTERIE, BRIQUETERIES, CARRIÈRES ET

MATIÈRES PLASTIQUES.

Malgré les difficultés que présente l'exportation, l'activité des cimenteries est très grande, tant pour le marché national que pour celui de l'étranger. Mais cette activité présente un point faible: les prix des ciments ne haussent que très lentement, alors que les salaires et les prix des charbons sont sensiblement relevés. L'insuffisance des prix est attribuée aux dissensions entre cimentiers, dont les désaccords incessants, on l'a signalé, ont été partiellement la cause du relèvement des droits sur les ciments aux Etats-Unis.

Les fournitures de chaux à l'agriculture belge sont en cours et provoquent une grande activité des fours. Les fournitures aux aciéries se maintiennent. Ici également, le relèvement des salaires est général.

Les usines d'émaillés travaillent pour les commandes et n'ont aucun stock. Les fabriques de faiences travaillent toutes et les prix sont considérés comme rémunérateurs. Les fabriques de produits réfractaires dalles d'usines, céramiques, etc. ont des commandes nombreuses et les prix sont en hausse.

Dans l'ensemble, l'industrie de la pierre traverse une période prospère et les stocks sont en voie d'écoulement rapide. Dans tous les bassins, des augmentations de salaires ont été décidées.

A Soignies, on constate que de nombreux tailleurs de pierre quittent les carrières de la région pour s'embaucher dans les petits chantiers de Bruxelles, où les salaires sont plus élevés.

Une augmentation de salaires vient d'être accordée à tous les ouvriers carriers de ce bassin.

Dans le bassin de Lessines, les stocks s'épuisent malgré une production intense qui est absorbée pour plus de moitié par l'exportation. La demande de graviers pour béton est spécialement forte.

Les carrières de la Meuse sont également favorisées d'ordres nombreux et les belles pierres sont exportées vers la Hollande et l'Argentine. La demande de pavés est considérable.

L'industrie et le commerce du marbre dans l'Entre-Sambre-et-Meuse restent propères.

L'industrie des briques, qui rencontre bien des difficultés sur les marchés extérieurs, bénéficie heureusement de la très grande activité de la construction en Belgique. Ici aussi la hausse des salaires est générale.

L'industrie briquetière est fort émue par l'imposition de droits à l'entrée des briques aux Etats-Unis. Ce débouché s'était développé depuis la guerre et permettait d'écouler annuellement 75 millions de briques, soit 0.80 % de la consommation des Etats-Unis.

INDUSTRIES DIVERSES.

Meuneries, brasseries et sucreries.

La situation des meuneries se trouve défavorablement influencée par la baisse des blés exotiques, et on parle de vente de farines au-dessous des prix de revient.

L'activité des brasseries est plus grande, les quantités de bière produites sont en augmentation sur les chiffres des mois correspondants de 1928.

La fabrication du sucre raffiné s'amplifie et l'exportation est bien plus active qu'en 1928. Les stocks des grossistes sont fort bas et la hausse des sucres les incite à des achats qui retentissent favorablement sur la fabrication.

Il convient de noter l'importante augmentation de capital de la plus puissante fabrique de chocolat, biscuits et pain d'épice du pays, qui doit correspondre à la nécessité de mettre l'outillage à même de répondre à une demande accrue. On n'entend plus parler de la crise de l'industrie chocolatière.

Tanneries et fabriques de chaussures.

Le marché des cuirs est peu actif et celui des cuirs tannés s'est encore rétréci. L'exportation s'en est fortement réduite, principalement vers l'Allemagne, qui a toujours été un excellent client. Sur les onze tanneries situées à Malmédy, huit d'entre elles emploient encore le procédé mixte, consistant à tanner le cuir avec l'écorce de chêne moulu et trois tanneries ont adopté les procédés chimiques. Leur production est égale à celle des huit autres qui semblent devoir être amenés à adopter également des procédés plus modernes.

La fabrication des chaussures est plus active et on ne constate plus de chômage (1).

Les fabriques d'Iseghem s'outillent pour la production en grande série et pourront sortir bientôt 20.000 paires de souliers par semaine.

Les ventes sur place à Anvers en juin et juillet ont été les suivantes :

Au 5 juin.	1.787 cuirs;
Au 12 juin.	8.593 cuirs;
Au 19 juin.	8.780 cuirs;
Au 26 juin.	10.560 cuirs;
Au 3 juillet.	3.637 cuirs;
	(+ 8.987 cuirs en vente publique);
Au 10 juillet.	5.982 cuirs;
Au 17 juillet.	7.592 cuirs;
Au 24 juillet.	342 cuirs;
Au 31 juillet.	6.266 cuirs.

Le stock de cuirs de la même place évolue assez faiblement autour du chiffre de 100.000 peaux.

Le 5 juin.	112.400 cuirs;
Le 12 juin.	103.800 cuirs;
Le 19 juin.	105.900 cuirs;
Le 26 juin.	106.600 cuirs;
Le 3 juillet.	101.800 cuirs;
Le 10 juillet.	97.200 cuirs;
Le 17 juillet.	109.700 cuirs;
Le 24 juillet.	111.000 cuirs;
Le 31 juillet.	108.800 cuirs.

Le mouvement des marchés est caractérisé par les statistiques suivantes, en ce qui concerne les stocks :

	1929	1928	1927
Stock fin avril	105.200	36.371	75.418
Arrivages en mai	151.092	18.302	156.662
	256.292	218.673	232.080
Ventes en mai	7.081	8.780	44.400
	249.211	209.893	187.680
Transit en mai	146.348	144.433	134.104
Stock fin mai	102.863	65.460	53.576
Arrivages en juin	141.189	115.105	173.170
	244.052	180.565	226.746
Ventes en juin	42.805	32.838	30.461
	201.247	147.727	196.285
Transit en juin	104.091	105.049	134.517
Stock fin juin	97.156	42.678	61.768

(1) Signalons cependant le conflit qui est en cours dans les fabriques de chaussures de l'agglomération bruxelloise.

Corderies, fabriques de brosses, papeteries, etc...

La situation des huileries est normale et on n'y enregistre pas de chômage.

Les corderies ont une activité assez grande, mais certains observateurs se montrent pessimistes quant à l'avenir. Les grandes fabriques de brosses se développent normalement; les petites entreprises souffrent de la domination des intermédiaires, anglais pour la plupart, nos articles de brosse trouvant d'importants débouchés en Angleterre.

Les fabriques de meubles et bois courbé de la région d'Ath bénéficient d'une activité qui serait encore plus grande si le manque de main-d'œuvre ne se faisait sentir. Les fabriques de meubles de Grammont sont plus prospères; tous les petits patrons ont des commandes et le genre de meubles fabriqués dans cette ville ayant bénéficié de hausses de prix, il a été possible de satisfaire aux revendications ouvrières.

Dans la région de Marche, les fabriques de meubles bénéficient du « boom » des villas et hôtels construits récemment au littoral et qu'il s'agit de meubler. A Mouscron, l'exportation de meubles vers la France est active. A Nivelles, la situation est bonne également. Par contre, les entreprises de la région d'Eecloo donnent lieu à des avis assez pessimistes.

La situation des papeteries demeure brillante. On sait que nous sommes à même de publier désormais les chiffres de la production des usines belges de pâtes et cartons : ils permettront de suivre leur activité.

L'industrie des papiers peints et cartes à jouer de la région de Turnhout a octroyé, à la suite d'une décision arbitrale, une augmentation de 7 1/2 p. c. sur les salaires en vigueur. Il semble que cette augmentation est appliquée avec appréhension, les usines se plaignant vivement de la concurrence allemande.

Les fabriques d'allumettes travaillent normalement; elles sont bien pourvues de commandes.

Les couperies de poils de lapin passent par une période de calme, mais la situation des diverses entreprises est assez inégale, de sorte qu'il est difficile d'exprimer un avis d'ensemble.

TRANSPORTS PAR EAU.

Trafic maritime du port d'Anvers.

Voir tableau page 132.

Parmi les navires entrés, battaient pavillon :

	Juillet	Juin
Anglais	402 navires	394 navires
Allemand	176 »	194 »
Belge	94 »	89 »
Hollandais	89 »	86 »
Norvégien	55 »	46 »
Français	47 »	48 »
Suédois	47 »	42 »
Danois	31 »	35 »
Américain	16 »	13 »
Italien	12 »	12 »

Navires entrés au port d'Anvers.

	Navires		dont voiliers	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
		(Tonnes)		(Tonnes)
Juin 1929	1.015	2.165.661	14	6.059
Juin 1928	744	1.578.807	8	3.233
Juillet 1929	1.019	2.040.948	9	1.890
Juillet 1928	801	1.647.075	5	3.685
7 premiers mois de 1929	6.664	13.935.970	69	24.913
7 premiers mois de 1928	6.368	13.224.338	48	22.468

Le classement de ces navires selon leurs provenances s'établit comme suit:

	Juillet			Juin		
	Navires			Navires		
	belges	étrangers	Total	belges	étrangers	Total
Angleterre	43	355	398	40	325	365
Pays du Nord	7	250	257	7	249	256
France	11	51	62	9	59	68
Hollande	1	48	49	—	53	53
Rio de la Plata	4	32	36	7	35	42
Amérique du Nord (Oc. Atlant.)	6	30	36	3	38	41
Intérieur du pays	5	25	30	3	29	32
Pays méditerranéens	6	22	28	4	23	27
Golfe du Mexique	1	24	25	1	13	14
Espagne	1	22	23	5	18	23
Indes anglaises, etc.	—	19	19	—	20	20

Bateaux d'intérieur.

ENTRÉE	Avril				Mai				Juin				Six premiers mois			
	Remorqués		Non remorq.		Remorqués		Non remorq.		Remorqués		Non remorq.		Remorqués		Non remorq.	
	Nom- bre	Ton- nage	Nom- bre	Ton- nage	Nom- bre	Ton- nage										
Intérieur du pays	1.935	395.885	576	172.251	2.054	397.818	605	182.185	2.370	448.551	749	210.068	10.882	2.233.765	2.760	664.819
France	44	16.070	—	—	55	19.038	1	40	65	21.648	—	—	281	98.158	2	196
France (Rhin)	56	69.967	—	—	66	80.094	—	—	56	71.348	—	—	284	356.438	—	—
Allemagne	416	328.679	2	1.231	371	284.860	4	2.139	413	310.711	3	1.769	1.820	1.429.283	13	7.565
Hollande	454	136.196	80	14.374	417	129.406	91	12.146	420	123.738	138	15.773	2.182	632.888	663	66.117
Suisse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	472	—	—

SORTIE	Avril				Mai				Juin				Six premiers mois			
	Remorqués		non remorq.		Remorqués		Non remorq.		Remorqués		Non remorq.		Remorqués		Non remorq.	
	Nom- bre	Ton- nage	Nom- bre	Ton- nage	Nom- bre	Ton- nage										
Intérieur du pays	2.165	433.582	640	186.809	2.432	454.711	646	205.701	2.133	447.951	657	200.613	11.264	2.304.683	2.803	877.528
France	54	19.405	—	—	50	25.839	—	—	29	9.448	—	—	199	77.698	1	299
France (Rhin)	88	107.253	—	—	62	69.229	—	—	98	114.099	—	—	450	514.053	—	—
Allemagne	227	174.690	1	512	212	160.005	3	1.236	242	187.568	2	890	1.107	839.762	7	2.965
Hollande	506	214.662	89	26.335	577	223.676	99	18.711	335	139.453	136	22.929	2.547	909.001	455	92.775
Suisse	2	1.401	—	—	—	—	—	—	2	3.344	—	—	8	10.191	—	—

Les tableaux ci-dessous, relatifs au remorquage gratuit Anvers-Dordrecht permettent de se rendre compte de la nature des chargements :

Remorquage gratuit Anvers-Dordrecht.

ENTRÉE	Mai				Juin				
	Chargés		A vide		Chargés		A vide		
	Pavillons	Nombre	Chargement	Nombre	Chargement	Nombre	Chargement	Nombre	Jauge
Belge	3	2.167.003	—	—	2	2.276.800	—	—	
Français	40	42.365.477	6	7.173	34	39.551.331	8	9.763	
Néerlandais	14	14.055.601	—	—	4	4.260.813	—	—	
Suisse	—	—	—	—	3	2.920.760	—	—	
Allemand	4	3.281.107	—	—	4	4.390.324	—	—	
Totaux	61	61.869.188	6	7.173	47	53.400.028	8	9.763	

Nature des chargements à l'entrée (Kg.).

	Mai	Juin
Acier	1.497.099	—
Asphalte	200.000	200.000
Carbonite	32.238	—
Carbure	—	167.070
Fil de machine	—	529.000
Farine	—	113.700
Fonte	—	1.511.857
Potasse	57.789.056	42.115.600
Soude	2.350.795	8.391.543
Semoule	—	283.275

SORTIE	Mai		Juin		
	Pavillons	Nombre	Chargement	Nombre	Chargement
			Kilog.		Kilog.
Belge	11	10.219.920	16	15.250.565	
Français	51	49.283.824	55	57.494.864	
Néerlandais	6	5.017.340	19	17.353.108	
Suisse	—	—	5	4.438.044	
Allemand	10	8.571.322	9	11.267.602	
	78	73.092.406	104	105.804.183	

Nature des chargements à la sortie (Kg.).

	Mai	Juin
Avoine	9.695.740	9.266.208
Arachides	447.328	737.919
Asphalte	—	1.726.764
Bois	280.641	325.566
Cellulose	—	177.685
Charbons	401.830	—
China clay	—	101.864
Essence	2.743.177	2.478.277
Fonte	1.462.140	303.230
Froment	44.118.944	75.555.385
Graines de lin	101.147	—
Jute	637.460	559.033
Maïs	3.473.855	10.801.639
Minerais	4.871.540	1.946.140
Orge	1.254.698	305.563
Peaux salées	183.487	—
Plomb	541.450	218.070
Phosphates	2.498.710	—
Sucre	—	482.520
Seigle	—	249.880
Stone	—	247.150

INDUSTRIE DE LA PÊCHE MARITIME.

Voici les chiffres relatifs à la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende :

	Juin		Juillet	
	1928	1929	1928	1929
Produit en francs	3.473.000	4.289.000	4.236.000	5.227.000
Poids en kilogs	1.101.000	1.125.000	1.145.000	1.319.000

Le progrès de notre pêche maritime est donc constant.

Les données ci-dessous permettront de se rendre compte de la part respective des différentes espèces de bâtiments.

	Juin 1929		Juillet 1929	
	Produit (Francs)	Apports (Kilogs)	Produit (Francs)	Apports (Kilogs)
Chalutiers à vapeur	1.780.000	571.000	2.985.000	838.000
Chaloupes à moteur	2.362.000	525.000	2.081.000	450.000
Chaloupes à voiles	58.000	7.000	42.000	7.000
Divers	81.000	21.000	114.000	23.000
Poissons de provenance étrangère	8.000	1.000	5.000	1.000
Total pour le mois en 1929	4.289.000	1.125.000	5.227.000	1.319.000
Total pour le mois en 1928	3.473.000	1.101.000	4.236.000	1.145.000
En plus	816.000	24.000	991.000	174.000

La Direction de la Minque, à la demande du Ministère de l'Agriculture, a établi, pour la première fois cette année, à partir du 1^{er} janvier, les statistiques se rapportant aux lieux de pêche et aux variétés de pois-

sons ramenés par la flottille de pêche et vendus à la Minque. Les tableaux suivants se rapportent aux résultats du premier semestre de 1929.

1^{er} semestre 1929.

	Kilogs	Francs
Produit de la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende	8.223.993	26.637.285,50
Pêches spéciales : chiffres non compris dans les statistiques ci-dessus :		
Harengs guais	12.115.128	11.584.282,25
Esprot	1.521.108	2.279.394,07
	21.860.229	40.500.961,82
Produits vendus à la Minque	7.995.024	25.903.900,—
Harengs amenés par les chalutiers	52.846	98.483,75
Pêches spéciales : Esprot	1.521.108	2.279.394,07
Harengs guais	12.115.128	11.584.282,25
	21.684.106	39.866.060,07
Produits vendus à la Minque, mais ne provenant pas des pêches effectuées par des pêcheurs belges (c'est-à-dire envois en consignation, reventes de poissons, etc.)	176.123	634.901,75
	21.860.229	40.500.961,82

Lieux de pêche fréquentés par	Kilogs	Francs
Kustzee (Eaux territoriales), petits bateaux à moteur et canots ouverts . .	1.524.817	2.289.300,07
Noordzee (Sud de la mer du Nord), chaloupes à moteur et voiles, petits drifters	15.258.678	22.887.257,50
Noorden (Nord de la mer du Nord), chalutiers à vapeur	176.026	561.683,50
Moray Firth, chalutiers à vapeur	481.111	2.068.066,50
Rockall, chalutiers à vapeur	445.221	1.493.535,50
Ysland (Islande), chalutiers à vapeur	2.346.436	4.784.400,50
Canal de Bristol à Saint-Georges, chalutiers à vapeur	1.199.560	4.249.773,—
Espagne, chalutiers à vapeur	219.267	1.435.866,50
Ouest de l'Ecosse, chalutiers à vapeur	32.990	96.177,—
	21.684.106	29.866.060,07

AGRICULTURE.

La production agricole se ressent de la sécheresse, les pluies tombées au début de juin et de juillet n'ayant pu combler le déficit en eau dû à la longue période de froid sans pluie qui a sévi en hiver et au printemps.

Au surplus, on trouvera ci-dessous les communiqués du Ministère de l'Agriculture. Ceux-ci ne font pas mention de la production fruitière : elle est généralement abondante. La récolte des cerises a été exceptionnelle dans le Namurois et la vente des espèces tardives s'est faite avec difficulté.

La vente des pommes sur pied est à peu près terminée. Elle porte sur de fortes quantités.

Juin. — « La floraison des céréales d'hiver a eu lieu en conditions favorables. Le seigle est généralement beau ; le rendement en grain sera moyen, mais la paille est courte. L'état des froments et des escourgeons est moins satisfaisant : beaucoup de champs sont clairsemés et envahis par les mauvaises herbes. Les épis sont bien formés, mais la paille est courte : les rendements seront déficitaires en grain et surtout en paille. Les avoines se présentent irrégulièrement : elles sont très belles dans les terres riches, mais elles manquent totalement de taille dans les terres légères. Les féveroles et les pois sont vigoureux et l'on peut espérer une bonne récolte. Le lin semé de bonne heure est court : quelques parcelles ont dû être retournées, d'autres devront être fauchées et les récoltes vendues à vil prix. Les semis tardifs ont mieux réussi. Le rendement moyen en paille de lin est évalué à 5.000 kg. à l'Ha., soit environ les 2/3 de celui de l'an dernier, exceptionnellement élevé. Les lins étant courts, les prix de vente s'en ressentiront. Après une levée assez irrégulière, les pommes de terre se présentent bien. Là où l'on a utilisé les plants de choix, la végétation est fort belle. Le rendement des pommes de terre précoces varie de 15.000 à 20.000 kg. Les chicorées et les betteraves sont pleines de promesses et les travaux de plaçage et de binage ont été effectués dans des conditions favorables. Dans quelques localités, la pégomie (mouche de la betterave) a occasionné des dégâts. La première coupe de trèfle a été peu satisfaisante. Dans les prairies à faucher, l'herbe est courte et peu drue : on évalue que le déficit de la production en foin atteindra 25-35 p. c.

Dans les pâtures, l'herbe repousse peu, à cause de la sécheresse et du froid.

Pour stimuler la végétation, la culture a fait usage de grandes quantités d'engrais azotés à action rapide. La pénurie de la main-d'œuvre oblige les cultivateurs à employer de plus en plus les machines agricoles. »

Juillet. — « Le seigle et l'escourgeon ont mûri promptement sous l'effet de la sécheresse et de la forte chaleur, et, fin du mois on se trouve en pleine moisson de seigle et d'escourgeon. Les épis de seigle sont bien remplis et l'on prévoit un rendement satisfaisant en grain, mais la paille est restée courte. Les rendements des escourgeons laissent à désirer. Beaucoup de froments sont courts et clairsemés. Les avoines ont beaucoup souffert de la sécheresse, surtout dans les terres légères. La moisson du froment et de l'avoine suivra de près la récolte du seigle. Les pois ont mûri rapidement par suite de l'intense chaleur, de sorte que la période de la cueillette a été plus courte que d'habitude ; à certains jours, les fabriques de conserves ont été surchargées. La cueillette se paie à raison de fr. 0,30-0,35 le kg. de cosses. On cueille de 100 à 200 kg. de cosses par jour, suivant l'état de la récolte. Les rendements en pois ont été bons. Les féveroles végètent bien et promettent une bonne récolte. Les betteraves (sucrières et fourragères) sont très belles. La récolte des pommes de terre hâtives est très satisfaisante, mais les prix de vente sont tombés fort bas. La végétation des pommes de terre tardives s'est beaucoup améliorée les derniers jours et dans les bonnes cultures on espère obtenir de beaux rendements. Les lins manquent totalement de taille ; ils sont arrachés presque partout. L'arrachage et la mise en chaîne se paient en moyenne 1,200 francs l'Ha ; l'arrachage mécanique fournit un travail irréprochable et certains entrepreneurs exécutent le travail à raison de 800 francs l'Ha. Les prix de vente du lin varient beaucoup, suivant les parcelles : 3,000 à 9,000 francs l'Ha. Les rendements en foin sont tout à fait déficitaires et varient de 2.000 à 3.000 kg. en moyenne ; les derniers foins de prairies ont été rentrés dans d'excellentes conditions. Il y peu de foin de trèfle. Les pâtures se ressentent de la sécheresse et de la chaleur ; beaucoup d'engraisements ont été obligés de liquider prématurément une partie de leur travail dont l'amenée sur les marchés a fait baisser les prix de fr. 1-1,50 le kilogramme. »

LES EMISSIONS

DE VALEURS MOBILIERES EN BELGIQUE

DEPUIS LA STABILISATION MONETAIRE.

Nous avons attiré à diverses reprises l'attention sur le fait que la statistique mensuelle des émissions de valeurs mobilières ne constituait pas une mesure adéquate du mouvement de l'épargne en Belgique. Ce n'est même pas une bonne mesure de capitaux frais investis dans les sociétés anonymes belges : les totaux impressionnants obtenus depuis deux ans et demi sont de nature à créer des illusions dangereuses. En effet, les apports sont compris dans les chiffres ; ils ne représentent généralement que le transfert juridique de la propriété d'installations en ordre de marche, soit d'un particulier à une société en voie de constitution, soit d'une société à une autre par voie de fusion ; les renseignements publiés dans la colonne « apports » sont édifiants quant aux montants ainsi transférés.

Il est évident qu'un pays aussi industrialisé que la Belgique, ne pouvait donner lieu à la création de milliers d'entreprises nouvelles, comme semblent l'indiquer les tableaux de la création des sociétés. Mais de nombreux particuliers sont amenés à faire apport d'une entreprise existante à une société anonyme créée par eux et un groupe de capitalistes, pour les raisons les plus variées : partage d'une succession, désir de se décharger d'une partie de la gestion et des responsabilités, tendance à séparer nettement la fortune personnelle de l'entrepreneur de celle investie dans ses affaires ; enfin, et surtout, nécessité de s'assurer les moyens d'obtenir des capitaux frais.

Une autre cause du gonflement des chiffres réside dans les doubles emplois qui se sont multipliés à plaisir ces dernières années : trustifications, constitutions de holdings, prises de participations, adaptation du capital des banques au nouveau niveau du franc et aux besoins de leur politique industrielle. Lorsqu'une société augmente son capital en vue de prendre des participations, cette mise de fonds est recensée deux fois, d'abord à la souscription primitive, ensuite à la souscription des actions de la société contrôlée. Ainsi, les charbonnages de différents groupes industriels sont intervenus, avec les banques qui les patronnent, pour créer des entreprises de carbonisation de la houille. Des sociétés « ad hoc » ont été créées et elles vont édifier de vastes usines. Pour rester dans le domaine purement théorique, supposons que chacune de ces sociétés se constitue au capital de cent millions de francs. Les fondateurs des sociétés précitées sont les banques et les charbonnages du groupe. Ce sont ces fondateurs qui souscrivent les cent millions. Nous avons, par exemple, Banque X, 20 millions ; Charbonnage Y, 10 millions ; Charbonnage Z, 10 millions ; Charbonnage A, 10 millions ; Charbonnage B, 5 millions ; Charbonnage C, 5 millions ; divers, 40 millions.

Le Banque X et les charbonnages devront se procurer les ressources nécessaires. Ils devront modifier

leur politique de trésorerie et, en outre et surtout, faire appel à leurs actionnaires. Pour la simplicité de la démonstration, nous éliminerons l'élément trésorerie et ne retiendrons que l'appel à l'épargne. Il portera, mettons sur 60 millions. Dans la statistique des émissions, nous aurons donc les postes suivants :

Création d'une société de carbonisation	100 millions
Augmentation du capital d'une banque et de charbonnages	60 millions

Total. 160 millions

En réalité, l'augmentation de capital frais n'est que de 100 millions, les souscriptions au capital de la banque et des charbonnages étant employées en fait à former le capital de la société de carbonisation.

Il en serait de même si nous avions voulu prendre comme exemple la création d'une société holding sous le contrôle d'entreprises existantes qui lui cèdent leurs participations.

Si les titres de la société contrôlée sont achetés en Bourse, cela ne change rien à l'affaire : la contre-valeur des titres est cédée au vendeur qui l'emploie en règle générale à souscrire à des titres, à moins qu'il n'achète d'autres titres, ce qui ne fait que reporter le moment où la somme servira à une souscription.

Il n'est pas possible d'évaluer l'importance de ces doubles emplois pour l'ensemble des sociétés industrielles ; les renseignements manquent concernant leurs achats de titres. En ce qui concerne les banques, les sociétés d'assurance et les sociétés d'opérations financières, le capital ne constitue en somme qu'une garantie ; sauf la part restreinte affectée aux immeubles de service, il est placé en titres ; on peut donc dire que les capitaux investis en titres de banques, de sociétés d'assurance et de sociétés d'opérations financières repassent en grande partie sur le marché ; ils ne sont drainés que momentanément du marché et y reparaissent bientôt. On ne doit pas en tenir compte pour évaluer la capacité générale d'absorption du marché.

Nous croyons donc utile de publier le tableau ci-dessous, dans lequel les apports et les émissions de titres de banque, de sociétés d'assurance et de sociétés d'opérations financières sont successivement soustraits.

Voir tableau page 137.

L'attention est attirée :

1° Sur la grande différence entre les émissions brutes et ce que nous appellerons les émissions apparentes de capitaux frais ;

2° Sur l'écart croissant entre la première et la dernière colonne ;

3° Sur le fait que les chiffres records ne sont atteints que grâce aux doubles emplois, par exemple en janvier 1929, 2.302 millions se réduisent à 461 millions ;

4° Sur le fait que le chiffre net du premier semestre de 1929 est légèrement inférieur à celui du premier semestre de 1928 alors que le chiffre brut est en augmentation.

Emissions nettes de capitaux frais.

(En 1,000 francs.)

	Constitutions Augmentations et obligations	Apports	Emissions sans les apports	Emissions des banques assurances et opérations financières (sans les apports)	Emissions apparentes de capitaux frais
	(1)	(2)	(3) = (1) — (2)	(4)	(5) = (3) — (4)
1926 Décembre	291.603	17.654	273.949	7.375	266.574
1927 Janvier	467.505	37.662	429.843	255.275	174.568
Février	235.023	61.380	173.643	16.567	157.076
Mars	223.163	24.504	198.659	27.555	171.104
Avril	675.104	75.330	599.774	33.215	566.559
Mai	612.280	49.130	563.150	155.785	407.365
Juin	281.166	32.574	248.592	101.605	146.987
6 premiers mois	2.494.241	280.580	2.213.661	590.002	1.623.659
Juillet	813.162	115.336	697.826	119.363	578.463
Août	444.064	41.804	402.260	64.680	337.580
Septembre	99.671	15.744	83.927	24.815	59.112
Octobre	1.045.623	620.634	424.989	13.132	411.857
Novembre	651.536	255.949	395.587	62.290	333.297
Décembre	779.926	112.562	667.364	85.875	581.489
Année	6.328.223	1.442.609	4.885.614	960.157	3.925.457
1928 Janvier	646.630	118.772	527.858	36.320	491.538
Février	617.087	196.646	420.441	52.381	368.060
Mars	1.203.939	321.357	882.582	414.362	468.220
Avril	1.145.594	166.765	978.829	160.885	817.944
Mai	1.523.058	186.937	1.336.121	522.936	813.185
Juin	1,345.762	207.054	1.138.708	727.659	411.049
6 premiers mois	6.482.070	1.197.531	5.284.539	1.914.543	3.369.996
Juillet	1.048.698	69.835	978.863	428.852	550.011
Août	976.819	87.624	889.195	400.984	488.211
Septembre	737.955	231.119	506.836	245.565	261.271
Octobre	973.073	171.110	801.963	449.042	352.921
Novembre	1.332.515	111.074	1.221.441	362.180	859.261
Décembre	711.850	87.499	624.351	173.066	451.285
Année	12.262.980	1.955.792	10.307.188	3.974.232	6.332.956
1929 Janvier	2.302.622	605.716	1.696.906	1.235.827	461.079
Février	1.042.182	187.921	854.261	296.082	558.179
Mars	1.158.609	266.874	891.735	438.454	453.281
Avril	1.144.335	99.258	1.045.077	306.655	738.422
Mai	1.547.770	184.213	1.363.557	1.041.856	321.701
Juin	951.752	104.359	847.393	171.837	675.556
Total 6 premiers mois	8.147.270	1.448.341	6.698.929	3.490.711	3.208.218

Les rectifications sont importantes. Même en les faisant, on ne peut pourtant se dissimuler que l'effort demandé à l'épargne dans ces deux dernières années a été considérable. Ces chiffres des émissions dûment rectifiés, dépassent encore de beaucoup ce qu'on avait vu de plus important au cours des années de grande prospérité d'avant-guerre. Si cet effort a été possible, c'est en partie parce que le remboursement de la dette flottante a mis à la disposition du marché d'importants capitaux; mais cette source est aujourd'hui à peu près épuisée. Un ralentissement est donc à prévoir. Certains facteurs extrinsèques, tels que le remboursement des

bons interprovinciaux et la réduction des impôts, pourront encore entrer en ligne de compte. Mais hors de là, c'est sur les économies normales qu'on pourra désormais compter.

Les charges d'agent de change à la Bourse de New-York

On sait que les charges d'agent de change à la Bourse de New-York se transmettent moyennant le paiement de droits très élevés, dont les fluctuations constituent un indice de l'activité boursière du pays.

Voici les variations des prix des charges :

1827.	100
1862.	3.000
1882.	32.000
1893.	15.000 (1)
1901.	80.000
1906.	95.000
1907.	51.000 (1)
1910.	78.000

1913.	45.000 (2)
1919.	85.000
1920.	110.000
1921 (3)	97.000 (1)
1927 mai.	217.000
1927 juin.	220.000
1928 janvier.	620.000 (4)
1929 mai.	419.000 (4)
1929 juillet.	395.000 (4)

(1) Année de crise.

(2) Projet non mis à exécution de réglementation du marché.

(3) Pour les premières années, jusqu'en 1921, ces données sont empruntées au professeur Chlepner.

(4) Suivant l'Agence Economique et Financière.

LE RENDEMENT DU PLAN DAWES.

Onze premiers mois de la 5^e annuité.

L'agent des paiements de réparations communique l'état, au 31 juillet 1929, c'est-à-dire à la fin du onzième mois de la cinquième année d'application du plan Dawes, des recettes et des dépenses au compte de la cinquième annuité.

Rappelons que cette annuité — qui est la première annuité normale du plan Dawes et qui devrait être aussi la dernière, le plan Young devant entrer en vigueur le 1^{er} septembre prochain — s'élève à 2 milliards et demi de marks or, représentant 21 milliards 400 millions de francs et qu'elle est applicable à l'ensemble des charges du traité de Versailles (réparations, frais d'occupation, commissions interalliées, etc.). Elle provient des ressources suivantes: intérêt et amortissement des obligations des chemins de fer allemands, 660 millions de marks or; intérêt et amortissement des obligations de l'industrie allemande, 300 millions; impôt sur les transports, 290 millions; contribution budgétaire, 1.250 millions.

Le total des fonds qui ont été encaissés en marks or et disponibles pour transfert pendant le mois de juillet, s'est élevé à 183.167.086 marks or 90.

Pour l'ensemble des onze premiers mois de la cinquième année d'application du plan, les fonds disponibles se montaient, au 31 juillet, à 2.356.479.965 marks or 66, sur lesquels il a été transféré 2.152.705.992 marks or 77.

Voici comment se répartissaient les fonds qui ont été disponibles pendant les onze premiers mois de la cinquième année du plan:

Solde au 31 août 1928 189.488.944,96

Recettes à titre de complément de la quatrième annuité:

Impôt sur les transports 24.174.000,—
Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer 55.000.000,—

Recettes au titre de la cinquième annuité:

Contribution budgétaire 1.145.833.333,33
Impôt sur les transports 241.666.666,60
Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer 550.000.000,—
Intérêt et amortissement des obligations industrielles 150.000.000,—
Intérêt et différence de change 8.129.410,57

A déduire: escompte sur les versements effectués avant la date d'échéance pour le service des obligations des chemins de fer et des obligations industrielles — 7.812.389,70

Total disponible pour le transfert. 2.356.479.965,66

Les 183.721.979 marks or 50 qui ont été disponibles pour transfert en juillet provenaient: de la contribution budgétaire, pour 104.166.666 marks or 66; de l'impôt sur les transports, pour 24.166.666 marks or 66; de l'intérêt et de l'amortissement des obligations ferroviaires, pour 55 millions; de l'intérêt et différence de change, pour 388.646 marks or 18. Mais il y avait à déduire pour escompte sur versements anticipés 554.892 marks or 60.

Les transferts effectués pendant les onze mois de septembre 1928 à juillet 1929 se sont montés à 2 milliards 152.705.992 marks or 77 (dont 1.256.740.590 marks or 43 en monnaies étrangères), représentant 18 milliards 427 millions de francs. Cette somme (en marks or) se répartit ainsi:

En monnaies étrangères:

Service de l'emprunt extérieur allemand 1924	80.177.382,85
Reparation Recovery Act	366.020.732,76
Livraisons en vertu d'accord	38.982.274,70
Liquidation de soldes dus pour livraisons effectuées ou services rendus par l'Allemagne avant le 1 ^{er} septembre 1924	399.404,49
Transferts d'espèces	766.939.467,29
Frais des commissions interalliées	4.221.328,34
Total	1.256.740.590,43

Au moyen de paiements en reichsmarks:

Livraisons en nature	851.203.801,68
Armées d'occupation	38.266.155,06
Frais des commissions interalliées	5.306.934,75
Divers	1.188.510,85
Total	895.965.402,34

Total des transferts. 2.152.705.992,77

En juillet, les transferts représentent 270.574.134 marks or 67, dont voici le détail:

En monnaies étrangères:

Service de l'emprunt extérieur allemand 1924	7.516.420,10
Reparation Recovery Act	33.132.118,50
Livraisons en vertu d'accord	3.266.599,70
Liquidation de soldes dus pour livraisons effectuées ou services rendus par l'Allemagne avant le 1 ^{er} septembre 1924	—
Transferts d'espèces	104.104.246,08
Frais des commissions interalliées	429.619,62
Total	148.449.004,—

Au moyen de paiements en reichs-
marks:

Livraisons en nature	118.144.501,38
Armées d'occupation	3.276.391,83
Frais des commissions interalliées	591.147,89
Divers	113.089,57

Total 122.125.130,67

Total des transferts 270.574.134,67

Le solde en espèces que possédait l'agent général des paiements de réparations à la Reichsbank est en conséquence passé de 291.182.020 marks or 66 le 30 juin, à 203.773.972 marks or 89 le 31 juillet, en diminution de 87 1/2 millions.

La part de la Belgique s'établit comme suit :

	R. M.	Francs belges
Armée d'occupation	934.291,58	7.997.535,92
Livraisons de charbon et de coke (y compris le transport)	6.185.835,05	52.950.748,03
Matières colorantes et produits pharmaceutiques	8.005.394,85	68.526.179,92
Engrais chimiques et produits azotés	6.410.308,57	54.872.241,36
Sous-produits du charbon	1.775.873,87	15.201.480,33
Terres réfractaires	1.203,57	10.302,56
Produits agricoles	94.781,99	811.333,82
Livraisons diverses	46.316.575,84	396.469.889,19
Transferts d'espèces	40.181.876,41	343.956.862,07
	109.906.141,73	940.796.573,20

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

La lourdeur de la livre sterling soulignée dans notre dernière chronique a persisté tous ces jours-ci, particulièrement sur notre place et sur le marché français. L'importance des transferts d'or de Londres vers la France, que la presse a signalés à différentes reprises, donne une idée de l'ampleur des offres de change anglais que l'on constate actuellement. Ici, le cours de cette devise s'est, après une molle défense autour de 34,88, replié rapidement jusqu'à 34,86 5/8 environ. A Paris, on a enregistré d'abord une reprise de 123,80 à 124, puis un nouveau recul vers 123,85. De ce fait on a vu le franc français sur notre place rétrograder de 28,16 à 28,1190, ensuite regagner 28,15.

Les autres devises n'accusent pas de changement sensible.

Le dollar s'est montré relativement stable; il s'est tenu tantôt quelque peu en deçà, tantôt légèrement au delà du pair monétaire. Le florin n'a pas quitté le niveau auquel nous l'avions laissé il y a quinze jours, c'est-à-dire 288,05 environ. Le franc suisse a coté presque constamment un cours voisin de 138,35. Le reichsmark a été généralement obtainable à 171,275, ou à un prix proche de ce cours. La lire italienne s'est tassée à 37,60.

La peseta a marqué à chaque séance un léger mouvement en avant. Elle est passée ici de 105,10 à 105,65, tandis qu'elle progressait à Londres de 33,20 à 33.

Les couronnes norvégienne et danoise se présentent en recul sur leurs cours de la quinzaine précédente. La première vaut 191,40 au lieu de 191,575; la seconde est descendue de 191,50 à 191,325. Le Stockholm, par contre, ne s'est pas éloigné de 192,675 cours auquel il se trouvait il y a deux semaines.

Pendant la première quinzaine du mois, on a payé une prime de plus de 0,02 1/2 de belga pour la livre sterling à trois mois. Depuis le début de cette semaine un revirement s'est produit; l'écart par rapport au comptant est actuellement inférieur à 0,02 de belga. La tendance du franc français pour la même période a subi une courbe presque parallèle. La prime offerte par les acheteurs a été un moment supérieure à 0,03 1/2 de belga. Celle-ci ne dépasse pas aujourd'hui 0,03 de belga.

Le taux du call money est resté pendant plusieurs jours entre 3 et 3 1/2 p. c. Depuis peu on constate une légère détente. L'escompte hors banque a valu constamment 4 15/16 p. c.

Bruxelles, le 22 août 1929.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Le volume des transactions au marché du comptant s'est quelque peu accru durant la période du 5 au 19 août.

Sauf aux verreries et aux charbonnages où les cours s'inscrivent en baisse, la cote a bénéficié d'écarts en plus-value, notamment au compartiment des coloniales. Relevons :

Aux rentes : 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 64,50 contre 64,75; 5 p. c. Intérieur à prime se répète à 497,50; 5 p. c.

Idem (titre de 25.000 francs), 503 contre 502,50; 5 p. c. Restauration Nationale, 90,50 contre 91; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 195 contre 194,75; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 249,75 contre 250; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 507 contre 509,75; 6 p. c. Association Nationale des Industriels et Commerçants pour la Réparation des Dommages de Guerre se répète à 100; 6 p. c. Consolidé 1921, 100,25 contre 100.

Aux assurances et banques : Assurances Générales sur la Vie, 10900 contre 10500; Banque de Bruxelles, 2430 contre 2450; Banque Nationale de Belgique, 3300 contre 3325; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 7700 contre 7600; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 1100 contre 1080; part de réserve Société Générale de Belgique, 15300 contre 14537,50.

Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 45000 contre 44100; Hypothécaire d'Egypte, 1100 contre 1075.

Aux chemins de fer et canaux : Société Nationale des Chemins de Fer Belges, 600,50 contre 604; part de fondateur Congo, 19975 contre 17475; action de capital Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, 2380 contre 1970; part de fondateur Réunis, 17100 contre 15875; action de jouissance Welkenraedt, 20650 contre 20505.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : action de dividende Anvers, 1385 contre 1370; action de capital Bruxellois, 2590 contre 2525; action de dividende Idem, 7725 contre 7600; action de dividende Pays de Charleroi, 1710 contre 1550; 100^e part de fondateur Rosario, 2760 contre 2625.

Aux tramways et électricité (trusts) : part sociale Compagnie Belge de Chemins de Fer et d'Entreprises, 2595 contre 2305; part sociale Electricité et Traction, 7150 contre 6350; action de capital Electrobél, 9400 contre 8250; action de capital Railways et Electricité, 1870 contre 1855; part de fondateur Idem, 9175 contre 9000; action de dividende Transports, Electricité et Gaz, 1010 contre 897,50; action ordinaire Sofina, 32675 contre 32025.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : 10^e part de fondateur Electricité du Bassin de Charleroi, 8300 contre 8050; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 10200 contre 8950; 10^e part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 8925 contre 8800; 100^e part de fondateur Intercommunale Belge d'Electricité, 5560 contre 5600; Gaz et Electricité du Hainaut, 12450 contre 12000; action de capital Gaz de Saint-Josse, 3250 contre 2990.

Aux industries métallurgiques : Fabrique de Fer de Charleroi, 4225 contre 4050; Forges de Clabecq, 43000 contre 44900; Espérance-Longdoz, 7250 contre 7025; action ordinaire Hauts Fourneaux et Mines d'Halanzu, 5925 contre 6750; Ougrée-Marihaye, 5100 contre 5225; Forges de la Providence, 15750 contre 15650; action ordinaire Sambre-et-Moselle, 8975 contre 8750.

Aux charbonnages : Bonne-Espérance et Batterie, 7200 contre 7875; Levant du Flénu, 7500 contre 7700; Mariemont et Bascoup, 11100 contre 12150; Nord de Gilly, 16500 contre 17400; Ressaix-Leval-Péronne, 7525 contre 8025; Sacré-Madame, 4625 contre 5010.

Aux **zincs, plombs et mines** : Mines, Minerais, Métaux, 735 contre 775; 1/5^e action privilégiée Nouvelle-Montagne, 775 contre 690; 10^e action Vieille-Montagne, 4815 contre 4510.

Aux **glaceries** : Auvelais, 30025 contre 28525; Moustier-sur-Sambre, 28900 contre 27600.

Aux **verreries** : action privilégiée Bennert-Bivort et Courcelles Réunis, 1710 contre 2300; Hamendes, 1900 contre 2300; Jonet, 4200 contre 4700.

Aux **Industries de la construction** : action ordinaire Cannon-Brand, 4275 contre 3860; action de dividende Tuileries du Pottelberg, 7100 contre 7400.

Aux **industries textiles et soieries** : part de fondateur Le Peigné, 3650 contre 3860; Linière La Lys, 15250 contre 14300; action de jouissance Nouvelle-Orléans, 13475 contre 13400; action de capital Soie Artificielle Procédé Viscose, 4410 contre 4375.

Aux **produits chimiques** : part de fondateur Industries Chimiques, 11400 contre 10775; Laeken, 7200 contre 6910; action de capital Sidac, 7750 contre 7250.

Aux **valeurs coloniales** : action de fondateur Auxiliaire Chemins de Fer Grands Lacs, 10925 contre 9475; Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 13975 contre 11875; Cottonnière Congolaise 1^{re} série, 2675 contre 2155; Géomines, 15975 contre 14450; action privilégiée Katanga, 126000 contre 118900; action ordinaire Idem, 116000 contre 103000; part bénéficiaire Kilo-Moto, 541,25 contre 502,50; 1/3 action de dividende Simkat, 4360 contre 3880; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga; 8800 contre 8100.

Aux **valeurs de plantations caoutchoutières** : part de fondateur Hallet, 6750 contre 7000; Telok-Dalam, 2550 contre 2555.

Aux **alimentation** : Brasseries d'Ixelles, 3710 contre

3530; action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 10825 contre 10300; action de capital Minoteries et Elevateurs à grains, 21650 contre 21700.

Aux **industries diverses** : part sociale Englebert, 14650 contre 12750; Forfina série B, 857,50 contre 782,50; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 8225 contre 7300; part sociale Pegamoïd, 660 contre 530.

Aux **sucreries** : part sociale Sucreries et Raffineries de Pontelongo, 2450 contre 2185; part sociale Sucreries de Roustchouk, 915 contre 875; action de capital Sucreries et Raffineries en Roumanie, 2375 contre 2175; action ordinaire Idem, 5475 contre 5150.

Aux **actions étrangères** : action de capital Cairo Electric Railways, 3605 contre 3480; Chade, 18950 contre 19025; part de fondateur Chemins de Fer Economiques du Nord, 7900 contre 7850; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 22625 contre 22300; part bénéficiaire Parisienne, 5475 contre 5340; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 27400 contre 27900; part de fondateur Mopoli, 19250 contre 20850; action ordinaire Royal Dutch, 57200 contre 56500; Arbed, 13550 contre 12700; Differdange-Saint-Ingbert-Rumelange, 5525 contre 5250.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 4995 contre 4795; Barcelona Traction, 2220 contre 2150; Brazilian Traction, 2620 contre 2382,50; action de capital Buenos-Ayres, 790 contre 752,50; action de dividende Idem, 737,50 contre 705; Crégéco, 301,25 contre 271,25; Héliopolis, 3645 contre 3460; Industries Chimiques, 946,25 contre 912,50; Kasai, 907,50 contre 810; Mexico Tramways, 1890 contre 2132,50; Hydro Electric Securities, 2615 contre 2700; Tanganyika, 552 contre 518.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES 1929	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
<i>a) La dernière quinzaine :</i>							
6 août 1929.....	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,875	4,—	4,25
7 —	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,875	3,50	3,625
8 —	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,875	3,50	3,50
9 —	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,875	3,25	3,50
10 —	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	2,75	2,75
12 —	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,50	2,75	2,75
13 —	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,50	4,	4,
14 —	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,50	4,	4,
16 —	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,50	3,125	3,125
17 —	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,50	3,25	3,25
19 —	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	3,50	—
20 —	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	3,50	3,50
<i>b) Les derniers mois (1) :</i>							
1926.....	7,06	7,56	7,96	—	—	—	—
1927.....	5,41	5,91	6,89	4,0534	4,5013	2,6966	2,8488
1928.....	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,4276	2,6638	2,7762
1928 Mai	4,50	5,—	6,—	4,3975	4,7475	2,855	3,04
Juin	4,50	5,—	6,—	4,3966	4,762	2,8125	3,0673
Juillet	4,—	4,50	5,50	3,9337	4,35	1,97	2,185
Août	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9038	2,9567
Septembre	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,525	2,535
Octobre	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9352	2,9398
Novembre	4,—	4,50	5,50	3,96825	4,375	2,60	2,73
Décembre	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,505	2,443
1929 Janvier	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,115	2,111
Février	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,672	2,663
Mars	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,654	2,583
Avril	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,606	2,64	2,635
Mai	4,—	4,50	5,50	3,96354	4,905	3,151	3,239
Juin	4,—	4,50	5,50	3,9725	5,205	2,833	2,80
Juillet	4,—	4,50	5,50	4,04	5,25	3,481	3,176

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) le 20 août 1929

sur les valeurs au comptant	8,50%
sur les valeurs à terme	8, %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois et les moyennes mensuelles des taux « hors banque » et taux du « call money. »

II. Taux des dépôts en banque le 20 août 1929.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,50	4,80	—	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,50	4,85	4,50	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,50	4,95	—	—	—	4,75	—	5,—	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie	—	—	—	—	4,75	5,—	5,—	5,50	5,50	5,50

Taux des dépôts en livrets à la Caisse Générale d'Épargne sous la garantie de l'État: 4 p. c. jusqu'à 20,000 francs: 3 p. c. pour le surplus.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours journaliers des changes à Bruxelles.

DATES 1929	Londres £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) \$ = 7,19192 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lires = 37,862 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE	MONTREAL \$ = 7,19192 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengő = 125,70 b.
6-8	34,889	28,16	7,19025	287,975	138,34	105,15	37,60	192,675	191,55	191,49	21,28	7,16575	171,34	101,30	80,60	125,475
7-8	34,88675	28,1365	7,18975	287,95	138,33	105,10	37,6025	192,675	191,575	191,50	21,2775	7,1655	171,35	101,30	80,55	125,40
8-8	34,8845	28,1505	7,192	288,05	138,36	105,25	37,60	192,775	191,575	191,50	21,29	7,166	171,3125	101,30	80,60	125,50
9-8	34,88	28,1415	7,1925	288,025	138,375	105,275	37,61	192,70	191,55	191,475	21,285	7,1585	171,26	101,35	80,575	125,40
12-8	34,8715	28,127	7,1915	288,04	138,3475	105,25	37,60	192,675	191,50	191,43	21,29	7,14	171,17	101,375	80,55	125,50
13-8	34,8705	28,119	7,1933	288,03	138,325	105,65	37,6025	192,65	191,50	191,425	21,29	7,134	171,275	101,30	80,60	125,45
14-8	34,873	28,1305	7,1935	288,175	138,375	105,40	37,61	192,70	191,50	191,45	21,2975	7,1345	171,29	01,20	80,65	125,45
16-8	34,87	28,16	7,1925	288,15	138,375	105,35	37,62	192,70	191,50	191,425	21,2875	7,1375	171,26	101,25	80,60	125,40
19-8	34,8670	28,143	7,1925	288,08	138,335	105,55	37,59	192,675	191,30	191,325	21,29	7,138	171,21	101,35	80,575	125,45
20-8	34,866	28,15	7,192	288,10	138,315	105,55	37,5875	192,65	191,40	191,325	21,29	7,134	171,273	101,35	80,60	125,40

II. — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câbles)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1927	belgas 34,928	belgas 28,198	belgas 7,1852	belgas 288,16	belgas 138,40	belgas 122,59	belgas 37,024	belgas 192,69	belgas 170,72	belgas 101,25
1928	34,935	28,151	7,1791	288,76	138,27	119,14	37,751	192,41	171,29	101,06
1928 Mai	34,966	28,196	7,1627	288,98	138,06	119,83	37,748	192,19	171,40	100,73
Juin	34,946	28,146	7,1610	288,77	138,01	118,67	37,686	192,14	171,14	100,64
Juillet	34,913	28,110	7,1757	288,82	138,22	118,27	37,619	192,21	171,25	101,03
Août	34,902	28,097	7,1908	288,41	138,44	119,44	37,635	192,44	171,36	101,33
Septembre	34,901	28,103	7,1947	288,45	138,49	119,00	37,635	192,51	171,43	101,31
Octobre	34,895	28,107	7,1949	288,44	138,46	116,45	37,676	192,41	171,34	101,17
Novembre	34,892	28,111	7,1952	288,80	138,51	115,95	37,692	192,33	171,40	101,13
Décembre	34,885	28,107	7,1890	288,81	138,55	116,64	37,649	192,40	171,33	101,18
1929 Janvier	34,899	28,124	7,1955	288,61	138,45	117,20	37,663	192,44	171,03	101,16
Février	34,922	28,107	7,1966	288,22	138,41	112,02	37,674	192,37	170,77	101,07
Mars	34,952	28,130	7,2024	288,47	138,53	108,38	37,716	192,40	170,85	101,22
Avril	34,949	28,135	7,2013	289,05	138,60	106,21	37,711	192,33	170,71	101,13
Mai	34,931	28,140	7,2010	289,45	138,67	102,41	37,707	192,44	171,13	101,11
Juin	34,917	28,160	7,2020	289,16	138,56	101,70	37,680	192,76	171,70	101,12
Juillet	34,906	28,176	7,1957	288,78	138,41	104,32	37,643	192,89	171,42	101,23

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
à 1 mois :								
6 Août 1929	R 0,005	—	R 0,004	—	—	R 0,0005	R 0,10	—
7	R 0,008	—	R 0,008	—	pair	—	R 0,10	—
8	R 0,014	—	R 0,012	—	pair	R 0,0010	R 0,10	—
9	—	R 0,012	R 0,012	—	—	D 0,0005	—	R 0,20
10	R 0,006	—	R 0,012	—	—	D 0,0005	—	R 0,20
12	R 0,010	—	R 0,014	—	—	D 0,0010	—	R 0,20
13	R 0,0085	—	R 0,014	—	—	D 0,0005	R 0,10	—
14	R 0,010	—	R 0,016	—	—	D 0,0005	—	R 0,20
16	R 0,010	—	R 0,016	—	—	D 0,0010	—	R 0,10
17	—	R 0,011	R 0,016	—	D 0,0015	—	—	—
19	R 0,010	—	—	R 0,014	D 0,0015	—	—	R 0,10
20	R 0,008	—	—	R 0,014	D 0,0015	—	R 0,20	—
à 3 mois :								
6 août 1929	R 0,012	—	R 0,010	—	—	R 0,0015	R 0,30	—
7	R 0,020	—	R 0,016	—	pair	—	R 0,30	—
8	R 0,028	—	R 0,028	—	pair	R 0,0010	R 0,10	—
9	—	R 0,024	R 0,026	—	—	D 0,0005	—	R 0,40
10	—	R 0,020	R 0,026	—	—	R 0,0010	—	R 0,40
12	R 0,026	—	R 0,030	—	—	D 0,0020	—	R 0,40
13	R 0,024	—	R 0,030	—	—	D 0,0015	R 0,20	—
14	R 0,028	—	R 0,034	—	—	D 0,0010	—	R 0,30
16	—	R 0,030	R 0,032	—	—	D 0,0020	—	R 0,10
17	—	R 0,028	R 0,034	—	D 0,0030	—	—	—
19	R 0,026	—	—	R 0,034	D 0,0035	—	—	R 0,20
20	R 0,026	—	—	R 0,030	D 0,0030	—	R 0,20	—

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin du mois	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcent. des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1927 Moyenne mensuelle	(*) 201.748	1.376	2.838	7.020	2.824	7.020	19.702	86,4
1928 Moyenne mensuelle	(*) 224.997	1.613	3.469	8.393	3.444	8.391	23.697	86,7
1928 Mai	212.556	1.639	3.418	8.229	3.330	8.226	23.203	86,5
Juin	214.226	1.679	3.457	8.606	3.460	8.605	24.138	87,3
Juillet	215.741	1.641	3.574	8.532	3.592	8.530	24.228	86,6
Août	217.341	1.628	3.430	8.368	3.449	8.366	23.612	86,6
Septembre	219.104	1.647	3.325	8.142	3.310	8.140	22.917	87
Octobre	221.243	1.661	3.870	9.080	3.760	9.080	25.791	86,2
Novembre	223.190	1.669	3.567	8.795	3.648	8.796	24.806	87
Décembre	224.997	1.719	3.856	9.082	3.622	9.083	25.643	87,7
1929 Janvier	227.881	1.766	4.030	9.349	4.114	9.352	26.845	86
Février	229.737	1.743	3.298	8.304	3.392	8.309	23.303	87
Mars	231.869	1.706	3.773	9.226	3.673	9.229	25.900	87
Avril	233.918	1.817	3.982	9.514	3.993	9.517	27.006	86,6
Mai	235.864	1.846	3.974	9.574	3.853	9.581	26.982	86,8
Juin	237.636	1.904	3.939	9.755	3.909	9.759	27.362	87,6
Juillet	239.445	1.946	4.499	10.470	4.470	10.476	29.915	87,4

(*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés (en milliers de francs)	Effets impayés (en milliers de francs)	%
1927 Année	972.097	46.931	4,83	3.848.313	103.464	2,69
1928 Année	1.317.634	71.310	5,41	8.301.615	178.493	2,15
1928 Juin	117.812	6.476	5,50	858.286	16.311	1,90
Juillet	115.791	6.866	5,93	805.906	16.055	1,99
Août	110.867	6.205	5,60	683.242	16.646	2,44
Septembre	114.093	6.191	5,43	700.600	17.049	2,43
Octobre	119.478	6.215	5,20	737.554	16.722	2,27
Novembre	119.032	6.125	5,15	748.195	15.119	2,02
Décembre	124.894	7.165	5,74	698.122	17.473	2,50
1929 Janvier	110.495	6.281	5,68	784.814	15.850	2,02
Février	100.035	6.187	6,18	744.535	17.541	2,36
Mars	104.199	5.891	5,65	846.848	16.422	1,94
Avril	123.618	6.206	5,02	908.563	17.086	1,88
Mai	126.695	6.378	5,03	942.239	19.143	2,03
Juin	137.524	7.134	5,19	1.104.771	22.402	2,03
Juillet	142.417	7.866	5,52	1.253.290	23.125	1,85

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIÉES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1927	1928	1929	1927	1928	1929
Première période	133	126	105	38	24	34
Deuxième période	122	127	105	28	34	22
Troisième période	91	109		30	35	
Quatrième période	155	133		31	17	

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		Comptant			Terme
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés en millions de francs	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés en millions de francs	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin du mois	Montant des liquidations en millions de francs	Montant des liquidations en millions de francs
1927 Moyenne mensuelle	33	335	30.705	156	20.470	—	—	—	—
1928 Moyenne mensuelle	38	377	36.936	170	24.932	—	—	—	—
1928 Mai	35	384	41.645	173	29.317	20	60	908	562
Juin	35	378	41.305	171	28.619	21	80	793	648
Juillet	36	363	35.149	165	23.698	20	100	483	311
Août	36	368	36.807	169	24.701	19	100	731	278
Septembre	37	350	32.787	166	21.931	20	120	1.003	273
Octobre	38	405	36.200	181	24.299	23	140	1.215	387
Novembre	38	391	35.137	173	22.995	20	200	1.231	259
Décembre	38	399	38.697	176	26.006	18	200	1.315	291
1929 Janvier	38	415	39.468	189	26.641	22	200	2.272	378
Février	38	370	35.700	166	24.022	19	200	1.694	263
Mars	38	394	38.630	177	26.247	20	200	1.420	291
Avril	38	409	40.913	183	27.675	21	200	1.223	368
Mai	38	412	33.993	180	25.872	19	200	961	237
Juin	38	407	40.700	179	27.388	20	200	1.167	195
Juillet	38	432	44.018	192	29.720	21	250	999	265

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1927 Moyenne mensuelle	57,9	177,1	5,7	240,7	206,2	34,5	85,65
1928 Moyenne mensuelle	65,0	185,1	5,7	255,8	214,7	41,1	83,92
1928 Avril	65,5	171,4	5,7	242,5	201,5	41,1	83,07
Mai	63,8	176,7	4,1	244,6	206,3	38,4	84,33
Juin	61,5	184,5	5,1	251,1	204,1	47,0	81,26
Juillet	80,5	175,4	5,2	261,1	209,8	51,3	80,34
Août	88,8	185,5	6,6	280,9	224,8	56,1	80,—
Septembre	79,3	188,1	6,1	273,4	220,0	53,4	80,47
Octobre	62,0	216,4	7,4	285,8	232,0	53,8	81,19
Novembre	57,7	204,3	6,0	268,1	228,0	40,0	85,06
Décembre	64,1	185,3	5,3	254,7	228,4	26,3	89,65
1929 Janvier	58,4	190,0	7,0	255,4	230,6	24,8	90,28
Février	47,9	173,2	6,4	227,5	226,4	1,1	99,52
Mars	67,2	236,9	6,8	310,9	242,7	68,2	78,06
Avril	64,8	228,3	6,4	299,5	241,8	57,7	80,74
Mai (chiffres provis.)	71,3	213,7	5,2	290,2	252,0	38,2	86,84
Juin (chiffres provis.)	71,6	211,9	5,9	289,4	242,2	47,2	83,69

B. — Statistique du trafic.

1°) Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1927 Moyenne mensuelle	18.079	492	6.386	208	50	267	131	656
1928 Moyenne mensuelle	19.054	521	6.783	239	49	258	105	651
1928 Janvier	20.202	507	6.332	207	52	268	121	648
Février	18.354	478	6.175	210	49	258	113	630
Mars	17.617	461	7.034	259	53	260	112	684
Avril	18.660	532	6.345	223	45	232	102	602
Mai	18.084	507	6.677	232	44	260	112	648
Juin	17.573	494	6.542	222	44	252	106	624
Juillet	18.682	558	6.244	219	46	224	104	593
Août	20.417	627	6.767	237	47	276	100	660
Septembre	19.354	541	6.805	241	46	260	96	643
Octobre	20.431	532	8.004	292	57	289	98	736
Novembre	19.421	502	7.729	281	55	267	97	700
Décembre	19.853	515	6.744	242	52	249	97	640
1929 Janvier	20.560	419	7.011	258	53	258	110	679
Février	17.427	444	6.074	222	44	221	97	584
Mars	19.291	530	7.672	273	54	288	127	742
Avril			7.583					720
Mai			7.301					694

2°) Transports de marchandises en service intérieur.

PÉRIODES	Nombre de tonnes (1 = 1.000)										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions verres et glaces	Produits de carrières sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétrole, brais et goudrons	Divers	TOTAUX
1928 Juin	266	1.259	25	335	380	578	27	110	44	371	3.395
Septembre	314	1.289	40	339	389	646	81	95	40	433	3.600
Décembre	433	1.322	51	354	352	535	36	150	48	381	3.662
1929 Janvier	328	1.512	89	411	452	400	52	208	47	275	3.774
Février	298	1.350	69	304	391	285	41	158	41	232	3.169
Mars	382	1.517	82	371	531	453	51	220	51	315	3.973

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1927 Moyenne mensuelle .	452.782	115.019	181.941	634.723
1928 Moyenne mensuelle ..	490.573	128.013	170.669	661.242
1928 Mai	470.061	131.369	168.023	638.084
Juin	482.951	133.849	166.196	649.147
Juillet ..	470.743	119.711	161.484	632.227
Août ...	495.259	120.208	181.777	677.036
Septemb.	492.384	121.341	180.748	673.132
Octobre .	575.238	141.945	184.575	759.813
Novemb.	550.052	130.050	165.363	715.415
Décemb. .	482.210	125.621	165.452	647.662
1929 Janvier .	496.341	149.309	167.460	663.801
Février ..	430.651	130.456	152.766	583.417
Mars	507.628	138.470	200.133	707.761
Avril	518.314	133.537	182.348	700.662
Mai	512.156	117.893	174.331	686.487
Juin	514.708	139.453	175.299	690.007
Juillet ..	543.406	134.773	187.592	730.998

TAUX DE L'ESCOMPTE

DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	26 avril 1929	7,50
Autriche	24 avril 1929	7,50
Belgique	1 ^{er} août 1929	5
Bulgarie	1 ^{er} juillet 1929	10
Danemark	24 juin 1926	5
Dantzig	29 avril 1929	7
Espagne	19 décembre 1928	5,50
Estonie	2 janvier 1928	7,50
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York) ..	9 août 1929	6
Finlande	16 novembre 1928	7
France	19 janvier 1928	3,50
Grande-Bretagne	7 février 1929	5,50
Grèce	30 novembre 1928	9
Hollande	25 mars 1929	5,50
Hongrie	24 avril 1929	8
Indes	6 juin 1929	5
Italie	14 mars 1929	7
Japon	10 octobre 1927	5,48
Lettonie	1 ^{er} avril 1928	6
Lithuanie	novembre 1927	6
Norvège	26 mars 1928	5,50
Pologne	19 avril 1929	9
Portugal	26 juillet 1926	8
Roumanie	14 mai 1929	9,50
Suède	24 août 1928	4,50
Suisse	22 octobre 1925	3,50
Tchécoslovaquie	8 mars 1927	5
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	22 juin 1922	6

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1927 Moyenne mensuelle .	3.172	2.428	766	2.019	2.225	1.102	— 203	91,6
1928 Moyenne-mensuelle .	3.293	2.630	799	2.214	2.512	1.134	— 118	95,5
1928 Avril	3.102	2.429	783	1.933	2.260	1.140	— 170	93,0
Mai	3.172	2.582	814	2.345	2.429	1.036	— 153	94,1
Juin	3.297	2.732	828	2.473	2.524	1.021	— 207	92,4
Juillet	3.117	2.338	750	2.352	2.401	1.021	+ 63	102,7
Août	3.099	2.536	818	2.126	2.304	1.084	— 232	90,8
Septembre	3.578	2.865	801	2.154	2.320	1.077	— 546	81,0
Octobre	3.726	2.903	779	2.400	2.922	1.217	+ 18	100,6
Novembre	3.523	2.653	753	2.042	2.555	1.251	— 99	96,3
Décembre	3.491	2.788	799	2.633	3.364	1.278	+ 576	120,6
1929 Janvier	3.099	2.393	772	1.651	2.075	1.257	— 318	86,7
Février	3.001	2.699	899	1.590	2.397	1.507	— 302	88,8
Mars	3.626	3.058	843	1.933	2.705	1.400	— 353	88,4
Avril	3.598	2.991	831	2.225	2.833	1.273	— 159	94,7
Mai	3.783	3.231	854	(1) 2.043	(1) 2.464	1.213	— 146	97,7
Juin	3.677	3.943	827	(1) 3.010	(1) 3.664			

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés ni monnayés		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1927 L'année	17.716	95.587	3.500.296	7.193.940	33.621.307	15.187.293	922.069	6.598.228	5	63.459	38.061.393	29.138.507
1928 L'année	10.974	61.342	3.235.807	6.794.598	35.159.548	16.592.427	1.103.720	7.996.794	33	119.079	39.510.082	31.564.240
1928 Avril	964	5.117	235.373	518.212	2.780.233	1.267.113	85.093	631.352	4	7.637	3.101.668	2.429.431
Mai	656	3.914	224.375	521.300	2.849.337	1.358.583	97.795	695.493	1	3.205	3.172.163	2.582.495
Juin	499	3.143	273.560	574.396	2.934.017	1.492.260	89.276	652.396	—	9.340	3.297.353	2.731.535
Juillet	608	3.940	281.203	514.917	2.769.428	1.194.389	86.227	622.658	21	1.701	3.117.488	2.337.605
Août	595	3.749	274.057	547.294	2.726.016	1.319.176	98.061	658.344	—	7.685	3.098.730	2.536.248
Septembre	770	4.024	303.650	608.637	3.181.176	1.542.242	92.869	698.509	—	11.670	3.578.465	2.865.082
Octobre	901	5.223	344.316	678.097	3.276.286	1.445.903	104.085	732.051	2	41.921	3.725.590	2.903.195
Novembre	860	4.713	282.210	578.714	3.143.183	1.397.793	97.222	665.469	1	6.749	3.523.476	2.653.438
Décembre	1.086	6.424	276.452	597.349	3.120.250	1.487.503	93.249	684.864	1	12.094	3.491.038	2.788.234
1929 Janvier	1.228	6.588	232.648	520.805	2.775.200	1.202.213	90.293	663.002	—	650	3.099.369	2.393.258
Février	1.744	9.558	229.014	511.039	2.677.235	1.469.093	92.739	708.482	—	404	3.000.733	2.698.576
Mars	1.736	9.834	267.314	598.856	3.246.194	1.568.863	110.812	862.388	1	18.453	3.626.058	3.058.394
Avril	1.603	8.880	282.914	584.238	3.196.425	1.573.309	116.610	817.752	—	7.204	3.597.553	2.991.383
Mai	802	4.580	311.114	627.834	3.346.175	1.723.050	125.359	868.871	—	6.332	3.783.451	3.230.667
Juin	638	4.039	287.017	595.362	3.286.657	1.608.989	102.537	826.374	—	8.279	3.676.850	3.043.043
EXPORTATIONS :												
1927 L'année	15.703	151.720	726.577	2.129.315	16.594.001	8.980.427	6.885.825	15.366.234	100	68.918	24.222.207	26.696.614
1928 L'année	16.854	157.612	923.057	2.528.710	18.326.334	9.876.856	7.307.616	17.508.044	99	74.199	26.573.960	30.145.421
1928 Avril	1.197	11.422	49.688	170.493	1.462.935	753.178	469.320	1.315.462	13	9.372	1.983.154	2.259.927
Mai	1.391	12.163	51.213	186.691	1.645.003	852.918	647.193	1.373.777	5	3.946	2.344.805	2.429.495
Juin	1.561	15.127	58.566	212.308	1.742.434	774.356	670.157	1.517.847	6	4.684	2.472.725	2.524.322
Juillet	1.482	13.431	116.585	233.667	1.610.342	724.283	623.564	1.424.255	7	5.422	2.351.980	2.401.058
Août	1.196	11.354	92.264	210.519	1.485.700	745.051	547.204	1.330.959	8	6.064	2.126.372	2.303.947
Septembre	1.909	16.819	111.309	235.771	1.547.071	793.396	493.756	1.270.510	4	3.007	2.154.049	2.319.503
Octobre	1.687	14.763	113.408	227.479	1.562.039	926.658	723.107	1.745.130	10	7.633	2.400.252	2.921.663
Novembre	1.206	10.519	79.715	200.775	1.403.410	882.422	557.167	1.457.066	5	3.875	2.041.504	2.554.657
Décembre	923	10.386	76.285	235.545	1.642.428	1.022.409	913.073	2.086.864	10	8.668	2.632.719	3.363.812
1929 Janvier	1.088	11.280	50.013	192.990	1.224.793	751.611	374.782	1.113.090	8	5.980	1.650.684	2.074.951
Février	1.032	10.412	46.995	170.173	1.137.044	966.492	405.264	1.244.508	8	5.155	1.590.332	2.396.740
Mars	1.494	16.672	75.961	233.846	1.343.561	912.017	511.732	1.534.651	11	8.060	1.932.759	2.705.246
Avril	1.282	13.279	72.882	211.693	1.540.462	912.892	610.190	1.690.217	6	4.443	2.224.821	2.832.524
Mai (1)	1.193	12.456	46.243	177.207	1.461.588	865.031	533.667	1.404.474	6	4.532	2.042.698	2.463.700
Juin (1)	1.135	11.521	59.097	224.099	1.951.192	1.051.589	998.103	2.370.775	9	6.404	3.009.536	3.664.388

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

I. — Classement par genre d'industrie. (Mois de juillet 1929.)

RUBRIQUES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs
Banques	5	210.435	4	55.875	1	19	55.856	26.972	—	—
Assurances	6	3.331	5	570	1	14	556	221	107	3
Opérations financières	29	260.242	26	73.885	3	346	73.539	59.146	38.102	1.287
Exportations, importations	23	37.365	15	4.757	8	16.152	(11.395)	1.211	1.154	—
Commerce de fers et métaux	8	5.300	3	276	5	1.210	(934)	170	—	—
Commerce d'hab. et d'ameubl.	5	6.100	4	1.558	1	94	1.464	32	—	—
Commerce de prod. aliment.	11	6.043	8	987	3	718	269	410	1.487	14
Commerces non dénommés.	35	40.530	24	5.203	11	3.533	1.670	1.993	—	—
Sucreries	7	81.595	5	13.792	2	736	13.057	10.547	10.000	750
Meuneries	2	33.000	1	18.111	1	90	18.021	9.950	—	—
Brasseries	7	20.855	7	3.305	—	—	3.305	1.470	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires.	6	5.827	5	594	1	280	314	278	—	—
Carrières	7	6.400	6	2.896	1	10	2.886	587	615	10
Charbonnages	3	27.695	2	11.882	1	3.494	8.388	5.392	937	42
Mines et autres ind. extractives.	6	54.201	2	186	4	4.998	(4.812)	140	—	—
Gaz	2	1.237	2	91	—	—	91	40	—	—
Electricité	7	141.924	7	44.355	—	—	44.355	38.238	21.244	1.385
Constructions électriques.	6	9.350	5	461	1	276	185	245	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas.	8	4.993	5	247	3	457	(210)	154	8	—
Imprimerie, publicité	12	12.080	9	3.514	3	136	3.378	1.793	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	21	64.430	19	39.786	2	154	39.632	9.019	—	—
Matériaux artificiels et produits cérami- ques	17	52.746	13	7.461	4	544	6.917	4.331	3.260	87
Métallurgie, sidérurgie	24	48.477	20	11.519	4	263	11.256	6.514	—	—
Construction	17	22.362	15	4.946	2	24	4.922	2.055	—	—
Papeteries (industries)	7	81.574	7	34.937	—	—	34.937	27.859	368	15
Plantations et soc. coloniales.	32	726.821	27	85.079	5	3.729	81.350	48.323	15.536	1.134
Produits chimiques	7	22.325	5	12.269	2	49	12.220	5.246	350	20
Industries du bois	6	4.916	5	862	1	20	842	200	—	—
Tanneries et corroieries.	3	1.310	—	—	3	649	(649)	—	210	10
Automobiles	7	3.720	4	355	3	143	212	—	—	—
Verreries	2	91.000	2	28.946	—	—	28.946	20.040	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées.	38	141.399	28	39.052	10	829	38.22	26.563	518	—
Chemins de fer	1	6.068	1	3.561	—	—	3.561	2.066	—	—
Chemins de fer vicinaux.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	10	39.000	8	5.179	2	42	5.137	3.255	—	—
Télégraphe, téléphone	1	1.000	1	30	—	—	30	—	—	—
Tramways électriques.	2	9.250	2	18.397	—	—	18.397	18.375	—	—
Autobus	1	2.500	—	—	1	95	(95)	—	—	—
Transports non dénommés.	6	3.152	5	2.205	1	67	2.138	1.323	—	—
Divers non dénommés.	6	1.515	6	1.276	—	—	1.276	886	—	—
Total	403	2.292.068	313	538.405	90	39.170	499.235	335.044	93.896	4.757

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million	214	97.808	159	25.374	55	6.070	19.304	9.636	1.989	57
De plus de 1 à 5 millions	114	284.174	89	93.604	25	4.774	88.830	59.381	2.342	—
De plus de 5 à 10 millions	27	205.011	23	59.772	4	15.923	43.849	46.756	3.254	—
De plus de 10 à 20 millions	21	291.637	18	97.022	3	5.946	91.076	54.774	21.299	1.542
De plus de 20 millions	27	1.410.388	24	262.633	3	6.457	256.176	173.497	62.012	3.158
Total	403	2.292.068	313	538.405	90	39.170	499.235	335.044	93.896	4.757

EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

I. — Détail des émissions de juillet 1929 (en milliers de francs).

	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL				Apports en nature comptés dans les souscript. et augment. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS				
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		
	Nombre	Montant *	Nombre	Montant	Nombre	Capital ancien	Augmen-tation *	Nombre				Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Banques	2	37.500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	1	150	—	—	1	3.000	3.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	16	648.300	1	100 min	13	116.500	87.137	—	—	58.585	32.175	(1)	3	11.500	—	—
Exportations, importations	3	1.850	1	100 min	1	363	1.387	—	—	342	—	—	1	330	1	2 min
Commerce de fers et métaux	1	7.000	—	—	—	—	—	—	—	6.960	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameubl.	8	9.750	—	—	—	—	—	—	—	5.352	—	—	1	200	—	—
Commerce de produits alimentaires	2	530	1	10 min	2	1.610	640	—	—	200	—	—	1	450	1	400 min
Commerces non dénommés	19	21.245	4	1.455 min	4	6.250	7.325	—	—	5.261	2.500	Banque de Bruxelles	2	1.700	1	50 min
Sucreries	—	—	—	—	1	12.000	29.000	—	—	29.000	—	—	2	21.519	—	—
Meuneries	—	—	—	—	1	1.000	1.000	—	—	—	1.000	Banque Centr. de Namur	—	—	—	—
Brasseries	3	11.000	—	—	2	6.000	6.000	—	—	4.615	2.000	Banque Drèze	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	3	4.100	—	—	2	6.074	1.582	—	—	2.172	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	1	16.000	16.000	—	—	—	16.000	Banque de Bruxelles	1	6.000	—	—
Mines et autres industr. extractives ..	—	—	—	—	1	1.350	13.650	—	—	10.000	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	1	11.000	5.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	1	7 min	1	60.000	30.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques	1	150	—	—	1	4.250	2.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	3	1.547	1	20 min	1	25.000	8.937	—	—	1.436	—	—	2	6.600	—	—
Imprimerie, publicité	3	2.227	1	10 min	1	2.200	1.300	—	—	759	—	—	1	2.000	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	4	10.560	—	—	5	11.083	10.117	—	—	8.877	3.500	Crédit Anversois	—	—	—	—
Matér. artif. et prod. céramiques	3	324.000	—	—	—	—	—	—	—	194.375	—	—	2	12.200	—	—
Métallurgie, sidérurgie	4	8.900	—	—	7	131.550	18.940	1	3.300	9.350	2.850	Banque Belge et Coloniale	—	—	—	—
Construction	1	100	2	492 min	4	7.510	3.858	—	—	—	3.000	Société Générale	2	1.400	—	—
Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations et sociétés coloniales	2	1.600	—	—	6	54.000	57.000	—	—	—	30.000	(2)	1	15.000	—	—
Produits chimiques	1	120.000	—	—	—	—	—	—	—	111.875	—	—	7	55.650	—	—
Industries du bois	2	12.000	—	—	—	—	—	—	—	1.505	—	—	2	1.500	—	—
Tanneries et corroieries	2	2.725	—	—	1	1.800	1.800	—	—	2.890	—	—	—	—	—	—
Automobiles	—	—	—	—	2	1.250	1.450	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	9	18.335	—	—	12	17.660	18.880	2	2.000	3.857	2.500	Banque Joire	2	5.600	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	6	2.080	—	—	3	80.000	96.176	—	—	3.285	—	—	1	45.000	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1.000	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2.350	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	4	380	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	600	—	—
Divers non dénommés	2	350	5	416 min	5	1.560	3.140	—	—	1.849	—	—	3	1.550	—	—
TOTAL ..	105	1.246.379	17	2.610 min	79	578.010	425.319	3	5.300	482.545	95.525	—	38	193.399	3	452 min

(1) Bque de Bruxelles; Bque de Paris et des Pays-Bas (succ. de Bruxelles); Bque Josse Allard; Nagelmackers fils et Cie; Société hollandaise de Banque; Cassel et Cie; Comptoir Peemans; Union Bank; Crédit Anversois; Bque de Crédit Commercial; Bque de Commerce; Bque Chaudoir.

(2) Société Générale; Bque Josse Allard; Bque Lambe rt; Philippson et Cie; Nagelmackers fils et Cie; Crédit Général du Congo; Bque Commerciale du Congo.

**II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale
et selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital (en milliers de francs).**

	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		anonymes et en comman- dite par actions		coopératives et unions du créd.	
	Nom- bre	Montant(*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique	103	1.244.779	17	2.610 min	67	446.600	225.669	3	5.300	32	100.049	3	452 min
En Belgique et à l'étranger	—	—	—	—	6	77.350	142.650	—	—	5	78.350	—	—
Au Congo belge	2	1.600	—	—	6	54.000	57.000	—	—	1	15.000	—	—
FW^{sa}	105	1.246.379	17	2.610 min	79	578.010	425.319	3	5.300	38	193.399	3	452 min

2° Selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital.

Jusqu'à 1 million	69	27.407	17	2.610 min	30	67.097	14.318	3	2.000	16	8.281	3	452 min
De plus de 1 à 5 millions	19	45.852	—	—	37	218.563	95.237	1	3.300	11	26.219	—	—
De plus de 5 à 10 millions	9	70.500	—	—	4	74.000	31.113	—	—	4	24.000	—	—
De plus de 10 à 20 millions	2	30.120	—	—	2	13.350	31.650	—	—	5	69.400	—	—
De plus de 20 millions	6	1.072.500	—	—	6	205.000	253.000	—	—	2	65.500	—	—
Total	105	1.246.379	17	2.610 min	79	578.010	425.319	3	5.300	38	193.399	3	452 min

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

RECOURS DES PROVINCES ET COMMUNES A L'EMPRUNT.

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i>)	PÉRIODES	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes
			Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				
			Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédit gagées par les impôts cédulaires et additionnels)		
		Prélèvements sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets		
	milliers de fr.		en milliers de francs				
1927 Moyenne mensuelle	205.297	1927 Moyenne mensuelle	24.886	8.074	13.578	11.289	462.500 (1)
1928 Moyenne mensuelle	308.001	1928 Moyenne mensuelle	24.136	3.495	14.171	19.250	\$ 10 millions (1)
1928 Avril	273.226	1928 Mai	18.544	4.519	13.864	12.145	néant
Mai	281.360	Juin	23.393	846	20.110	13.355	néant
Juin	321.939	Juillet	25.279	6.552	16.901	25.688	néant
Juillet	308.146	Août	24.686	2.753	11.130	34.011	néant
Août	329.927	Septembre	19.792	2.221	10.686	19.864	néant
Septembre	328.440	Octobre	16.881	7.772	9.964	26.136	néant
Octobre	339.850	Novembre	33.756	1.277	12.813	13.960	néant
Novembre	300.927	Décembre	59.236	3.036	12.729	17.065	\$ 10 millions
Décembre	402.238	1929 Janvier	37.894	3.744	18.023	10.677	néant
1929 Janvier	339.703	Février	13.675	3.184	12.233	11.610	néant
Février	302.410	Mars	22.315	2.438	14.653	9.866	néant
Mars	387.623	Avril	28.880	4.102	14.844	5.934	néant
Avril	364.267	Mai	20.965	1.070	17.914	5.794	néant
Mai	455.946	Juin	28.838	2.137	20.735	10.021	néant
Juin	401.310	Juillet	53.287	4.215	15.410	13.292	néant

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(1) Montant annuel.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1927	4.759	17.585.864	4.002	4.809.059	757	237.928	4.571.131	2.395.315	3.670.084	165.839
*Année 1928	5.063	21.600.552	4.177	5.263.672	886	331.675	4.931.897	2.897.866	4.053.892	240.975
7 premiers mois 1928 ..	3.812	14.289.383	3.147	3.561.961	665	234.643	3.327.318	1.886.389	3.275.800	197.391
7 premiers mois 1929 ..	4.200	18.147.281	3.466	3.883.844	734	239.298	3.644.546	2.187.180	2.335.632	115.752
1928 Mai	935	4.393.410	749	1.158.060	186	65.093	1.092.967	677.238	1.035.382	74.994
Juin	492	1.907.632	391	328.571	101	28.511	300.060	130.984	193.186	9.364
Juillet	325	1.923.355	258	448.896	67	71.737	377.159	266.892	90.532	7.072
Août	168	408.925	137	93.694	31	3.849	89.845	56.347	60.896	4.651
Septembre	162	740.094	132	285.374	30	8.491	276.883	136.897	73.136	4.579
Octobre	132	2.408.553	361	649.339	71	40.119	609.220	425.434	123.669	6.120
Novembre	256	1.910.213	216	378.925	40	15.040	363.885	218.780	348.204	18.162
Décembre	233	1.843.384	184	294.279	49	29.533	264.746	174.019	172.187	10.072
1929 Janvier	133	568.107	97	127.274	36	46.099	81.175	50.916	23.173	1.321
Février	105	221.028	87	34.608	18	3.146	31.462	16.653	78.935	3.465
Mars	575	2.091.399	503	560.255	72	8.482	551.773	311.832	157.771	7.781
Avril	1.300	4.760.941	1.096	1.062.905	204	40.020	1.022.885	517.404	1.079.487	53.513
Mai	1.022	5.363.915	852	1.153.822	170	66.461	1.087.361	747.327	591.640	20.699
Juin	662	2.846.823	518	406.575	144	35.970	370.655	208.004	310.730	14.216
Juillet	403	2.292.068	313	538.405	90	39.170	499.235	335.044	93.896	4.757

(*) Les chiffres relatifs au Crédit communal ont été déduits.

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Tableau rétrospectif

PÉRIODES	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Apports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	Actions		Obligations				anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés	Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés			Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés
Année 1927 ...	751	2.678.118	211	608	—	3.371.530	21	278.575	6.328.223	1.442.609	212	449.962	84
Année 1928 ...	999	6.312.470	211	734	7.208.508	5.938.630	8	11.880	12.262.996	1.955.792	289	1.168.076	21
7 prem. mois 1928	626	3.621.567	136	454	4.443.872	3.900.901	5	8.300	7.530.768	1.267.366	174	811.693	14
7 prem. mois 1929	669	4.866.359	115	483	5.333.037	4.649.849	6	108.060	9.824.268	1.930.186	181	605.787	20
1928 Mai	74	445.189	26	98	1.465.276	1.077.869	—	—	1.523.058	186.937	24	182.505	2
Juin	78	599.404	17	63	394.208	746.358	—	—	1.345.762	207.054	32	69.111	3
Juillet	101	609.697	21	59	827.928	439.001	—	—	1.048.698	69.838	17	87.857	3
Août	80	410.589	16	57	400.327	565.250	1	980	976.819	87.624	18	12.150	2
Septembre	49	562.144	21	37	167.502	175.811	—	—	737.955	231.119	22	68.991	—
Octobre	77	673.835	16	59	474.499	299.238	—	—	973.073	171.110	26	110.830	1
Novembre	84	794.065	11	64	1.317.433	535.850	2	2.600	1.332.515	111.074	22	92.955	1
Décembre	83	250.270	11	63	404.875	461.580	—	—	711.850	87.499	27	71.452	3
1929 Janvier ..	124	1.644.504	18	70	972.644	656.858	1	1.260	2.302.622	605.716	28	63.776	4
Février	97	544.396	14	63	363.039	497.786	—	—	1.042.182	187.921	12	47.658	4
Mars	86	514.395	15	71	860.632	644.214	—	—	1.158.609	266.874	21	181.970	4
Avril	100	318.806	20	81	856.466	824.030	1	1.500	1.144.335	99.258	30	55.364	2
Mai	91	411.686	18	67	991.799	1.136.084	—	—	1.547.770	184.213	30	34.390	2
Juin	66	186.194	13	52	710.507	665.558	1	100.000	951.752	104.359	22	29.230	1
Juillet	105	1.246.379	17	70	578.010	425.319	3	5.300	1.676.998	482.545	38	193.399	3

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUE	CHARBONS					SIDÉRURGIE								
	p ^r foyer domest. brais. anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mt. lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails	
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs						
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	
1927 Moyenne mensuelle	272,-	168,-	160,-	205,-	192,-	644,-	4- 2-9	760,-	4- 8-3	814,-	4-14-10	856,-	6- 5-0	1692,-
1928 Moyenne mensuelle	264,-	147,-	143,-	176,-	172,-	615,-	4- 6-6	833,-	4-11-8	866,-	4-18- 4	995,-	6- 8-1	1162,-
1928 Juin	260,-	150,-	140,-	175,-	170,50	630,-	4-10-0	850,-	4-14-0	880,-	4-19-0	930,-	6-10-0	1100,-
Juillet	265,-	150,-	145,-	180,-	170,50	630,-	4- 7-0	850,-	4-12-6	880,-	4-17-0	900,-	6- 0-0	1100,-
Août	265,-	150,-	145,-	180,-	170,50	630,-	4- 8-0	855,-	4-13-0	885,-	5- 0-0	900,-	6- 0-0	1250,-
Septembre	265,-	150,-	145,-	180,-	170,50	590,-	4-10-0	857,-	4-15-0	887,-	5- 0-0	915,-	6- 0-0	1250,-
Octobre	270,-	150,-	145,-	180,-	175,-	590,-	4- 8-0	857,50	4-10-0	887,-	5- 2-6	915,-	6-10-0	1250,-
Novembre	275,-	150,-	145,-	180,-	175,-	595,-	4- 8-0	857,50	4-10-0	887,-	5- 5-0	940,-	6-10-0	1250,-
Décembre	280,-	150,-	145,-	180,-	175,-	595,-	4- 8-0	857,50	5- 0-0	887,-	5- 4-0	940,-	6-10-0	1250,-
1929 Janvier	280,-	155,-	145,-	180,-	175,-	595,-	4- 8-0	857,50	5- 0-0	887,-	5- 0-0	940,-	6-10-0	1250,-
Février	280,-	160,-	145,-	185,-	175,-	595,-	4- 9-0	867,50	5- 1-0	887,-	5- 2-6	940,-	6-10-0	1250,-
Mars	290,-	165,-	150,-	190,-	175,-	605,-	4- 9-0	867,50	5- 1-0	887,-	5- 1-6	940,-	6-10-0	1250,-
Avril	290,-	170,-	155,-	195,-	200,-	620,-	4- 9-0	867,50	5- 1-0	887,-	5- 1-0	940,-	6-10-0	1250,-
Mai	290,-	170,-	170,-	195,-	205,-	620,-	4- 9-0	867,50	5- 1-0	887,-	5- 1-6	940,-	6-10-0	1250,-
Juin	295,-	175,-	175,-	200,-	200,-	620,-	4- 9-0	867,50	5- 1-0	887,-	5- 3-0	940,-	6-10-0	1250,-
Juillet	3 0,-	180,-	175,-	210,-	200,-	620,-	5- 0-0	867,50	5- 3-0	877,-	5- 5-0	940,-	6-10-0	1250,-
Août	3 0,-	185,-	175,-	215,-	200,-	620,-	4-14-0	867,50	4-17-0	877,-	5- 3-6	940,-	6-10-0	1250,-

PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES

VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).

EPOQUES	par 100 kilos							par kilo		par 26
	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Chanvre brut	Beurre	Laine	Oeufs
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1927 Moyenne mens. .	191,18	175,28	158,76	168,65	93,99	188,45	841,44	26,79	47,63	25,78
1928 Moyenne mens. .	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	880,10	28,88	54,61	25,67
1928 Mai	185,20	185,88	205,70	189,36	79,17	225,-	865,-	23,63	56,-	18,90
Juin	184,98	186,45	205,40	187,44	101,82	224,66	880,-	23,99	56,-	19,08
Juillet	184,44	182,45	202,30	172,20	79,21	204,44	886,25	24,46	55,50	20,65
Août	164,30	164,58	176,61	165,-	73,19	209,98	890,-	26,75	55,-	25,98
Septembre	152,96	152,95	157,15	156,70	72,02	203,96	900,-	30,29	55,-	27,97
Octobre	160,14	158,29	160,39	159,80	70,87	218,72	900,-	31,61	55,-	33,67
Novembre	160,97	160,19	162,61	159,95	67,37	220,88	900,-	32,94	55,-	36,87
Décembre	152,81	154,48	159,60	157,53	67,67	219,-	900,-	34,47	55,-	33,04
1929 Janvier	158,55	157,24	166,39	161,79	69,53	214,01	-	33,78	22,-	30,46
Février	163,14	160,20	169,35	164,97	77,88	207,54	-	33,27	23,50	30,92
Mars	162,14	159,18	167,91	164,70	84,84	210,42	-	28,37	23,-	23,13
Avril	161,59	158,30	169,55	164,05	76,93	201,08	-	28,92	23,-	19,20
Mai	162,49	157,39	168,10	161,37	69,55	195,75	-	26,96	23,-	19,99
Juin	158,70	149,55	159,74	158,64	52,68	196,72	-	27,-	23,-	21,62
Juillet	167,17	150,62	160,78	160,67	69,08	209,41	-	27,25	23,-	23,20

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires

(en milliers de francs)

ACTIF	30-12-1913	16-8-1928	1-8-1929	8-8-1929	14-8-1929
Encaisse					
Or	(1) 306.377	4.022.065	5.062.429	5.063.055	5.062.472
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.388.440	2.368.351	2.431.932	2.535.060
Portefeuille effets s/ la Belgique et s/ l'étranger	603.712	2.745.785	4.024.652	4.015.260	3.969.436
Avances sur fonds publics	57.901	279.888	299.761	234.181	219.150
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	—	1.900.283	1.720.264	1.728.530	1.731.838
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	10.940.585	13.144.260	13.089.091	13.172.451
Comptes Courants particuliers	88.333	348.994	228.465	300.696	317.151
Compte Courant du Trésor	14.541	127.171	174.730	151.293	91.973
TOTAL des engagements à vue	1.152.636	11.416.750	13.547.455	13.541.080	13.581.575
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	56,15 %	54,85 %	55,35 %	55,94 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,— %	4,— %	5,— %	5,— %	5,— %
Taux des prêts s/ fonds publics	5,— %	5,50 %	6,50 %	6,50 %	6,50 %
(1) Y compris 57.351 « Argent, billon et divers ».					

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires

	ENCAISSE		Portefeuille effets sur la Belgique et s/l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements à vue
	Or	Traites et disponibilités or s/l'étranger					Particuliers	Trésor	
Année 1927	3.271.424	2.215.241	2.447.225	171.199	1.998.846	9.566.723	491.814	92.131	10.150.668
» 1928	3.945.748	2.420.684	2.834.475	242.082	1.908.762	10.826.969	478.407	99.697	11.405.072
1928 Mai	3.865.992	2.334.364	2.747.627	302.816	1.955.544	10.649.341	469.118	130.717	11.249.176
Juin	3.964.725	2.255.917	2.793.167	244.287	1.934.032	10.521.605	606.133	92.499	11.220.237
Juillet	4.010.797	2.313.042	2.753.029	235.006	1.921.337	10.702.027	495.782	109.900	11.307.709
Août	4.020.302	2.401.529	2.757.702	286.571	1.900.666	10.964.495	373.905	108.316	11.446.716
Septembre	4.032.893	2.506.760	2.887.167	265.927	1.883.673	11.084.144	447.324	107.499	11.638.967
Octobre	4.047.148	2.598.960	2.990.503	267.628	1.861.306	11.363.305	360.849	88.084	11.812.238
Novembre	4.131.551	2.660.544	3.075.364	209.203	1.831.120	11.422.590	449.883	62.052	11.934.526
Décembre	4.370.401	2.700.147	3.223.331	184.672	1.798.773	11.473.880	696.263	115.777	12.285.920
1929 Janvier	4.522.724	2.791.639	3.303.928	189.024	1.758.712	11.925.922	494.610	183.906	12.604.438
Février	4.529.289	2.487.674	3.527.961	211.082	1.722.209	11.968.393	449.255	128.257	12.545.905
Mars	4.537.034	2.327.500	3.673.451	211.613	1.712.851	11.975.673	445.245	127.512	12.518.430
Avril	4.637.350	2.406.846	3.771.482	224.648	1.713.961	12.205.370	470.612	114.100	12.790.082
Mai	4.812.999	2.323.902	3.670.399	210.717	1.714.325	12.364.088	334.684	79.701	12.778.474
Juin	4.977.801	2.317.018	3.658.405	254.484	1.711.400	12.352.120	415.335	148.863	12.916.318
Juillet	5.042.142	2.271.937	3.888.786	281.028	1.725.618	12.741.973	359.147	136.605	13.237.726

BANQUE D'ANGLETERRE

(En milliers de £)

	27-12-1913	16-8-1928	8-8-1929	15-8-1929
ACTIF				
Encaisse métallique				
Or (Issue Depart ^t)	32.045	171.439	140.181	139.444
Monnaies d'or et d'argent (Bkg Dt	1.053	2.708	1.251	1.244
Placements du « Banking Depart ^t »	47.129	75.753	105.430	103.842
dont { valeurs garanties par l'Etat	11.199	28.672	74.267	73.422
{ escomptes et avances	35.930	47.081	6.835	5.189
{ autres valeurs			24.329	25.231
PASSIF				
Billets en circulation	29.361	135.794	376.203	370.592
Dépôts publics (Public Deposits)	9.421	13.080	8.270	14.999
Autres dépôts	42.091	102.629	104.258	100.794
Rapport de l'encaisse du Banking				
Depart ^t « or, argent et billets en				
réserve » au solde de ses dépôts				
(Proportion of reserve to liabilities)	43,1 %	50,2 %	22,4 %	25,9 %
Taux officiel d'escompte	5,— %	4,50 %	5,50 %	5,50 %

REICHSBANK

(En milliers de Reichsmarks)

	31-12-1913	15-8-1928	7-8-1929	15-8-1929
ACTIF				
Encaisse or	1.169.971	2.240.915	2.148.318	2.150.264
Devises admises dans la couverture				
des billets	—	217.003	330.723	302.561
Monnaies divisionnaires	276.832	103.080	126.000	136.347
Portefeuille effets	1.490.749	2.006.068	2.413.564	2.157.312
Avances s/ nantissements	94.473	61.702	43.808	85.770
Bons du Trésor escomptés	—	—	16.050	40.410
PASSIF				
Billets en circulation	2.593.445	4.134.369	4.472.149	4.291.743
Divers engagements à vue	793.120	540.713	490.404	452.731
Rapports :				
a) de l'or et des devises à l'ensemble				
des engagements à vue	—	52,57 %	49,95 %	51,70 %
b) de l'encaisse métallique (or et				
monnaies divisionnaires) à l'en-				
semble des engagements à vue	42,72 %	50,14 %	45,83 %	48,20 %
Taux d'escompte officiel	5,— %	7,— %	7,50 %	7,50 %

BANQUE DE FRANCE

(En milliers de francs)

	25-6-1928	2-8-1929	9-8-1929
ACTIF			
Encaisse-or (monnaies et lingots)	28.934.885	38.109.644	38.472.461
Disponibilités à vue à l'étranger	15.984.601	7.302.128	7.284.338
Portefeuille commer ^t et d'effets publics :			
effets de commerce escomptés :			
sur la France	2.955.454	7.926.726	8.376.615
sur l'étranger	16.969	43.143	44.676
effets négociables achetés	10.544.906	18.689.556	18.653.371
Avances sur titres	1.846.774	2.518.046	2.442.986
Bons négociables de la caisse autonome			
d'amortissement	5.930.000	5.768.689	5.611.552
Prêts sans intérêts à l'Etat	3.200.000	3.200.000	3.200.000
PASSIF			
Billets au porteur en circulation	58.772.461	65.679.268	65.016.637
Comptes courants créditeurs :			
du Trésor Public	5.078.689	6.263.072	6.823.837
de la caisse autonome d'amortissem ^t	1.934.117	6.483.289	6.572.834
comptes cour ^{ts} , comptes de dép ^{ts} de			
fonds, disposit ^{ns} et autres engage-			
ments à vue	5.744.443	5.935.103	6.290.213
Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble			
des engagem ^{ts} à vue	40,45 %	45,17 %	45,42 %
Taux d'escompte officiel	3,50 %	3,50 %	3,50 %

NEDERLANDSCHE BANK

(En milliers de florins P.-B.)

	27-12-1913	13-8-1928	5-8-1929	12-8-1929
ACTIF				
Encaisse métallique	160.506	458.074	468.801	464.223
Portefeuille effets :				
s/ la Hollande	67.504	44.547	89.798	76.305
s/ l'étranger	14.300	204.021	178.720	135.545
Avances s/nantissements	86.026	104.433	92.796	120.039
Compte du Trésor (débiteur)	9.235	10.988	14.178	15.000
PASSIF				
Billets en circulation	312.695	795.802	827.361	807.821
Comptes courants :				
particuliers	4.333	36.678	28.432	12.980
du Trésor (créditeur)	—	—	—	—
Assignations de banque	1.522	226	201	194
Rapport de l'encaisse métallique aux				
engagements à vue	50,39 %	55,01 %	54,77 %	56,54 %
Taux d'escompte officiel	5,— %	4,50 %	5,50 %	5,50 %

BANQUE NATIONALE SUISSE

(En milliers de francs)

	31-12-1913	15-8-1928	7-8-1929	15-8-1929
ACTIF				
Encaisse métallique (or et argent) . . .	190.791	504.038	541.350	541.249
Disponibilités « or » à l'étranger . . .	23.844	202.111	216.579	205.199
Portefeuille effets sur la Suisse . . .	146.546(1)	154.851	151.557	141.851
Avances sur nantissements . . .	28.256	59.152	62.250	55.283
Correspondants . . .	—	37.456	22.186	36.726
PASSIF				
Billets en circulation . . .	313.821	811.679	868.199	848.605
Autres engagements à vue . . .	58.930(2)	98.077	75.529	81.973
Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue . . .	51,19 %	55,41 %	57,36 %	58,16 %
Taux d'escompte officiel . . .	4,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris les effets sur l'étranger.

(2) Y compris les engagements à terme.

BANQUE DE POLOGNE

(En milliers de Zloty)

	10-8-1928	31-7-1929	10-8-1929
ACTIF			
Encaisse métallique . . .	606.330	629.021	638.111
Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères . . .	495.367	444.486	436.536
Total de la réserve . . .	1.101.697	1.073.507	1.074.647
Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrang. ne servant pas de couverture . . .	203.540	82.441	81.946
Portefeuille effets . . .	581.827	699.590	695.531
Avances s/titres . . .	64.270	82.903	80.400
» à l'Etat . . .	25.000	25.000	25.000
PASSIF			
Billets en circulation . . .	1.144.067	1.293.364	1.265.715
Exigibilités à vue (y compris le c ^{te} c ^{te} du Trésor) . . .	572.191	440.191	460.440
Rapport de la réserve totale à l'ensemble des engagements à vue . . .	64,19 %	61,92 %	62,26 %
Rapport de l'encaisse métallique à l'ensemble des engagements à vue . . .	35,33 %	36,28 %	36,97 %
Taux d'escompte officiel . . .	8,— %	9,— %	9,— %

FEDERAL RESERVE BANKS

(En milliers de dollars)

	25-7-1928	17-7-1929	24-7-1929
ACTIF			
Réserves « Or » . . .	2.604.031	2.929.576	2.943.732
Autres réserves . . .	137.154	168.100	182.011
Total des réserves . . .	2.761.185	3.097.676	3.125.743
Effets escomptés . . .	1.025.109	1.083.700	1.063.956
» achetés sur le marché libre . . .	169.083	67.638	68.842
Fonds publics nationaux . . .	207.641	153.115	145.700
PASSIF			
Billets en circulation (Fed. Res. Notes) . . .	1.606.582	1.801.225	1.780.403
Dépôts . . .	2.346.116	2.393.984	2.402.127
dont } des banques associées . . .	2.299.893	2.352.081	2.356.917
} du Trésor et particuliers . . .	46.223	41.903	45.210
Rapport du total des réserves aux engagements à vue . . .	69,9 %	73,8 %	74,7 %
Taux d'escompte de la F. R. B. of N.-Y . . .	5,— %	5,— %	5,— %

BANQUE D'ITALIE

(En milliers de lires)

	31-12-1913	20-7-1928	10-7-1929	20-7-1929
ACTIF				
Encaisse or . . .	1.107.633	4.924.464	5.158.642	5.158.827
» argent . . .	94.607	—	—	—
Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets . . .	88.988	6.993.165	4.931.079	4.928.249
Total de la réserve . . .	1.291.228	11.917.629	10.089.721	10.087.077
Effets sur l'Italie . . .	505.968	3.043.290	3.934.523	3.900.731
Avances sur nantissements . . .	126.063	1.199.064	1.347.595	1.170.169
Comptes courants (débiteurs) . . .	63.605	140.215	197.481	186.130
PASSIF				
Billets en circulation . . .	1.764.433	17.258.738	16.690.988	16.567.202
Assignations s/la Banque . . .	—	550.082	447.422	432.279
Comptes courants productifs . . .	207.885(1)	2.624.929	1.158.933	1.247.236
Compte courant du Trésor . . .	158.831	300.000	300.000	300.000
Rapports :				
a) de la réserve totale à l'ensemble des engagements à vue . . .	60,59 %	57,48 %	54,25 %	54,39 %
b) de l'encaisse métallique à l'ensemble des engagements à vue . . .	56,41 %	23,71 %	27,74 %	27,82 %
Taux d'escompte officiel . . .	5,50 %	5,50 %	7,— %	7,— %

(1) Y compris les « debiti a vista » et les « conti correnti vassivi ».



